

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
dans la région des
Laurentides :
mise à jour 2004

Février 2005

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides* édité en juin 2002.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Lise Julien

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Francine Bérubé

Guyline Grenier

Francine Maltais

Christine Morin

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2005

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43913-9

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	9
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE	11
1.1 Évolution de la population	11
1.2 Population immigrée	12
1.3 Structure des familles	13
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI	15
2.1 Les tendances sectorielles	16
2.2 Les disparités régionales	17
2.3 Les principales problématiques du marché du travail	18
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	21
3.1 Indicateurs du marché du travail	21
3.2 Régime de travail	22
3.3 Répartition professionnelle	22
3.4 Travail autonome	23
CHAPITRE IV – SCOLARITÉ	25
4.1 Évolution de la scolarité	25
4.2 Scolarité et situation à l'emploi	25
CHAPITRE V – REVENU	27
5.1 Revenu moyen d'emploi	27
5.2 Revenu moyen total	27

CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.....	29
6.1 Santé physique et mentale.....	29
6.1.1 La santé physique.....	29
6.1.2 La santé reproductive.....	30
6.1.3 La santé mentale.....	31
6.2 Violence.....	31
CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....	37
CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL.....	39
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs.....	39
Cible d'intervention 2 : Mettre en œuvre les moyens pour soutenir le cheminement scolaire, l'intégration socioprofessionnelle et la participation sociale des jeunes femmes.....	40
Cible d'intervention 3 : Améliorer l'intégration en emploi des femmes, notamment en visant l'élimination des écarts avec les hommes sur le marché du travail.....	42
Cible d'intervention 4 : Tenir compte des caractéristiques des femmes vulnérables lors de la détermination et de la mise en œuvre des moyens pour soutenir l'intégration et le développement des personnes.....	44
Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent.....	45
CONCLUSION.....	49
ANNEXE	51
BIBLIOGRAPHIE	73

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région des Laurentides, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région des Laurentides, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région des Laurentides, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région des Laurentides, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Laurentides et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CHCR	Centre hospitalier et centre de réadaptation Antoine-Labelle
CIE	Centre d'intégration en emploi
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRD	Conseil régional de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
ESG	Enquête sociale générale
ESS	Enquête sociale et de santé
FECF	Fonds d'emprunt communautaire féminin
GM	General Motors
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec

MRC	Municipalités régionales de comté
NÉGS	Naître égaux – Grandir en santé
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
POP	Polluants organiques persistants
PSJP	Programme de soutien aux jeunes parents
PSOC	Programmes de soutien aux organismes communautaires
RFL	Réseau des femmes des Laurentides
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SAROLL	Syndicat des agricultrices des régions de l’Outaouais, de Laval et des Laurentides
SGF	Société générale de financement
UPA	Union des producteurs agricoles
ZAA	Zone de l’automobile avancée

INTRODUCTION

Le 18 octobre 2002, le Conseil du statut de la femme (CSF) rendait public son avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Voici les faits saillants concernant la démographie et l'évolution de la population de la région des Laurentides :

- En 2001, la population des Laurentides, constituée de 233 115 femmes et de 228 245 hommes, représentait 6,4 % de la population totale du Québec. Cela constitue une augmentation de son poids proportionnel, puisqu'en 1996 la population des Laurentides représentait 6 % de la population du Québec.
- Depuis 1991, la région connaît le plus grand accroissement démographique du Québec. Alors qu'entre 1991 et 2001 le Québec a connu un taux d'augmentation de sa population de 5 %, il a atteint 20,9 % dans les Laurentides. Soulignons toutefois que, dans la région comme au Québec, la hausse a été plus importante de 1991 à 1996 (respectivement 13,1 % et 3,5 %) que pendant la période subséquente (6,9 % et 1,4 %).

(Voir tableaux 1 et 2 en annexe)

- La région des Laurentides a une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec : 20,3 % de la population y est âgée de 0 à 14 ans, comparativement à 17,8 % au Québec. À l'inverse, la part des 65 ans et plus se situe à 11,1 % dans les Laurentides, comparativement à 13,3 % au Québec.
- Par contre, la proportion de 25 à 34 ans, la génération la plus susceptible de procréer, est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (12,1 % c. 12,7 %), essentiellement en raison de la sous-représentation des 25-29 ans (5,3 % c. 6,1 %). Ajoutons que la sous-représentation, par rapport à la moyenne québécoise, des 20-24 ans est encore plus marquée (5,6 % c. 6,7 %). Ces particularités de la pyramide des âges régionale peuvent laisser entendre que la région connaîtra d'ici quelques années un important vieillissement.
- De 1991 à 2001¹, la proportion de 0 à 14 ans a diminué de 1,7 %, tandis que la proportion de 65 ans et plus a augmenté de 1,7 %; dans les deux cas, il s'agit de changements un peu moins importants que ceux survenus dans l'ensemble du Québec (respectivement une baisse de 2,2 % et une hausse de 2,1 %). Cependant, pendant la même période, la part des 25-34 ans a diminué davantage dans la région qu'au Québec (- 6,5 % c. - 5,3 %), un phénomène lourd de conséquences pour le renouvellement de la population.

¹ Ces données ont été calculées à partir des documents suivants : Conseil du statut de la femme. *Portrait socio-économique des femmes des Laurentides : Région 15*, [recherche et rédaction : Brigitte Poussart], Québec, le Conseil, novembre 1995; Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides*, [analyse, rédaction et coordination : Claire Minguy], Québec, le Conseil, juin 2002.

Soulignons en outre que la répartition démographique varie considérablement selon les MRC. On peut le vérifier dans le tableau 3, en annexe :

- Regroupant 28,3 % de la population régionale, Thérèse-de-Blainville est, des huit MRC qui composent la région, la plus peuplée. De fait, les deux tiers de la population régionale se concentrent dans les trois MRC les plus urbanisées, soit, outre Thérèse-de-Blainville, La Rivière-du-Nord et Deux-Montagnes.
- Quatre MRC ont une population plus âgée que celle du Québec, donc, à plus forte raison, que la moyenne régionale : Argenteuil, Antoine-Labelle, Les Laurentides et, surtout, Les Pays-d'en-Haut. En effet, cette dernière a, et de loin, la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (17,7 %), tout en regroupant les plus faibles parts de chacun des groupes d'âge de moins de 25 ans (respectivement 14 %, 4,8 % et 3,6 %) ainsi que de 25 à 34 ans (8,7 %).
- À l'inverse, Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville et, surtout, Mirabel comptent des proportions beaucoup plus élevées d'enfants de 0 à 14 ans et de personnes de 25 à 34 ans, tout en détenant des parts de personnes de 65 ans et plus nettement plus faibles.
- Le taux de féminité est un peu moins élevé dans la région qu'au Québec (50,5 % c. 51,2 %). Tandis qu'au Québec, les femmes deviennent nettement majoritaires à compter de 55 ans, dans les Laurentides, ce n'est qu'à partir de 70 ans que se manifeste un tel phénomène, et encore la surreprésentation des femmes est-elle moins marquée.
- Deux MRC se distinguent par une sous-représentation des femmes particulièrement nette : Mirabel, avec un taux de féminité de 49,9 % et, surtout, Antoine-Labelle, avec 49,3 %.

(Voir tableau 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

- Au nombre de 15 760, les personnes immigrées des Laurentides représentaient, en 2001, 3,4 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec), se classant ainsi au 6^e rang des 17 régions du Québec à ce chapitre.
- De 1991 à 2001, la région a connu un accroissement de sa population immigrante beaucoup plus rapide que le Québec (33,7 % c. 19,6 %).
- Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (49,6 % c. 50,7 %).
- De 1991 à 2001, le taux de féminité de cette population a augmenté de 2,8 points de pourcentage dans les Laurentides, comparativement à 1,1 point au Québec.

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

- En 2001, la région comptait 83 810 familles avec au moins un enfant, une augmentation de 4,6 % par rapport à 1996², alors que, dans l'ensemble du Québec, on enregistrait une diminution de 1,4 %.
- La région des Laurentides a une proportion de familles monoparentales inférieure à celle du Québec (24,1 % c. 26,5 %).
- Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a gagné 2,6 points de pourcentage dans la région, une augmentation semblable à celle de l'ensemble du Québec (2,5 points).
- La région a également une proportion de familles monoparentales avec chef féminin inférieure à celle de l'ensemble du Québec (76,1 % c. 79,7 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin a d'ailleurs diminué davantage dans la région qu'au Québec (- 4,7 points c. - 1,9 point).
- Les familles comptant un enfant seulement sont légèrement sous-représentées comparativement à l'ensemble du Québec (45 % c. 46,6 %), alors que les familles de deux enfants sont surreprésentées (40,5 % c. 38,4 % au Québec). Quant aux familles de trois enfants ou plus, on les trouve en proportion à peu près équivalente dans la région et au Québec (14,7 % c. 15 %).

(Voir Tableau 5 en annexe)

² Les données de 1996 sont tirées de Conseil du statut de la femme. *Op. cit.*, 2002, tableau 5, p. 43.

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'économie québécoise est en progression, ayant connu une croissance de plus de 3 % en 2002 comparativement à 1,1 % en 2001, et cette croissance se poursuivrait jusqu'en 2005, selon les prévisions du Conference Board³. Tant au Québec que dans la région, les dernières années ont vu le marché de l'emploi évoluer dans un environnement marqué par des changements technologiques et organisationnels importants, ainsi que par un accroissement du commerce extérieur⁴.

Dans les Laurentides, le contexte du marché du travail est positif dans son ensemble et l'emploi sera en progression. Voici quelques éléments tirés du *Plan d'action régional 2002-2005* d'Emploi-Québec Laurentides qui appuient cette prévision :

- La croissance démographique : même si elle ralentit actuellement, la région continue tout de même de progresser plus rapidement que les autres et cela influence la demande dans plusieurs secteurs, tels la construction, les services à la consommation et les services gouvernementaux.
- Les investissements : on en prévoit en aéronautique et dans les services à la consommation.
- Une économie diversifiée : ceci permet à la région d'être moins vulnérable si des difficultés surgissent dans un secteur particulier.
- Enfin, le dynamisme entrepreneurial, la disponibilité de terrains commerciaux et industriels à prix compétitif, une bonne qualité de vie et la proximité de Montréal favorisent le développement de l'emploi.

Selon les prévisions d'Emploi-Québec Laurentides pour la période 2002-2006, le nombre de personnes en emploi dans les Laurentides sera en progression à un taux annuel moyen de 2,3 % comparativement à 1,6 % pour le Québec. En outre, les besoins de remplacements à la suite des départs à la retraite seront relativement importants dans les prochaines années⁵.

³ La plupart des données de ce chapitre sont tirées, à moins de mention contraire, du *Plan d'action régional 2002-2005 : Mise à jour 2003-2004* d'Emploi-Québec Laurentides, p. 15-23 et du *Rapport annuel de gestion 2002-2003*, d'Emploi-Québec Laurentides, p. 11-15.

⁴ Emploi-Québec Laurentides. *Le marché du travail dans la région des Laurentides : Perspectives professionnelles 2002-2006*, gouvernement du Québec, 2003, p. 4, adresse URL : www.emploiquebec.net

⁵ *Idem*.

2.1 LES TENDANCES SECTORIELLES

Le secteur primaire qui, en 2003⁶, procurait un peu moins d'emplois dans la région qu'au Québec (2,1 % c. 2,6 %), ne contribuera pas beaucoup à la création d'emplois d'ici 2005, mis à part les « booms » saisonniers, surtout l'été. Les emplois de ce secteur n'ont progressé qu'à un taux annuel moyen de 0,9 % depuis 1987, un rythme nettement plus lent que pour l'ensemble des professions. Et dans le secteur forestier, l'imposition de taxes américaines sur les exportations de bois d'œuvre a affecté les entreprises de sciage de la région.

Le secteur secondaire représentait, en 2003, 22,4 % des emplois de la région, une part à peine supérieure à celle du Québec (22,1 %). Dans la région des Laurentides, le secteur manufacturier a été affaibli par la fermeture définitive de l'usine GM de Boisbriand en septembre 2002. Mais le matériel de transport demeure un créneau d'importance dans la région : d'autres investissements (Raufoss, Trimag et Bombardier aéronautique) sont venus en contrebalancer les pertes d'emplois, ce qui fait que le secteur de la fabrication est demeuré stable. Mentionnons aussi la création de la Zone de l'automobile avancée (ZAA) dans la MRC Thérèse-de-Blainville. La filière de l'aéronautique demeure importante, grâce à de nouveaux investissements, malgré que certaines entreprises aient dû réduire leur personnel en 2002. La construction occupe une place plus importante dans les Laurentides qu'au Québec et on peut s'attendre à une progression d'ici 2005 liée, entre autres, à la croissance démographique, à l'amélioration de l'emploi et au bas niveau des taux d'intérêt. Les projections en termes professionnels sont donc positives : on s'attend à une demande croissante de main-d'œuvre dans ce secteur.

C'est cependant le secteur tertiaire qui demeurera la principale source de création d'emplois, dans les Laurentides comme au Québec, alors qu'il procure environ trois emplois sur quatre (75,5 % en région c. 75,3 % au Québec en 2003). Le secteur tertiaire a été responsable de 86 % de l'augmentation des emplois entre 1987 et 2001 et il continuera d'être en croissance d'ici 2005. Les services professionnels et techniques, dont les services informatisés et les carrefours de la nouvelle économie, seront en progression. Les perspectives s'annoncent très favorables pour les professions du groupe des sciences naturelles et appliquées pour la période 2002-2006 dont la proportion des emplois, qui s'élevait à 5 % en 2001, continuera à croître.

On remarque par contre que la progression de l'emploi dans la catégorie des affaires, de la finance et de l'administration sera freinée par les technologies d'application bureautiques. Donc, les métiers reliés au travail de bureau (commis de bureau, secrétaires) seront plus atteints par ces changements, ce qui touchera un grand nombre de personnes (surtout des femmes) puisque, dans la région des Laurentides, il s'agit de près d'un emploi sur cinq.

⁶ Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, Tableau sur l'évolution des personnes occupées par secteur d'activité, Laurentides et ensemble du Québec, moyenne annuelle 1987/2003, fourni par Robert Gareau, Emploi-Québec Laurentides.

Les perspectives sont bonnes pour les professions de la vente et des services (représentant 28 % de l'effectif en emploi en 2001) en raison de la croissance démographique, de la conjoncture positive et des investissements importants dans les domaines touristique et commercial.

On assistera aussi à la création d'emplois dans les services à la consommation (hébergement et restauration, divertissements et loisirs, commerce). Le tourisme continue à progresser, notamment avec les investissements du groupe Intrawest dans le secteur de Tremblant. Afin de contrer les difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, on a créé, en 2002, la Table de concertation sur les ressources humaines en tourisme des Laurentides et élaboré un plan d'action sur deux ans.

Enfin, Emploi-Québec Laurentides remarque qu'il y aura des ouvertures dans l'enseignement, mais que la stagnation de la population d'âge scolaire aura des effets à plus long terme.

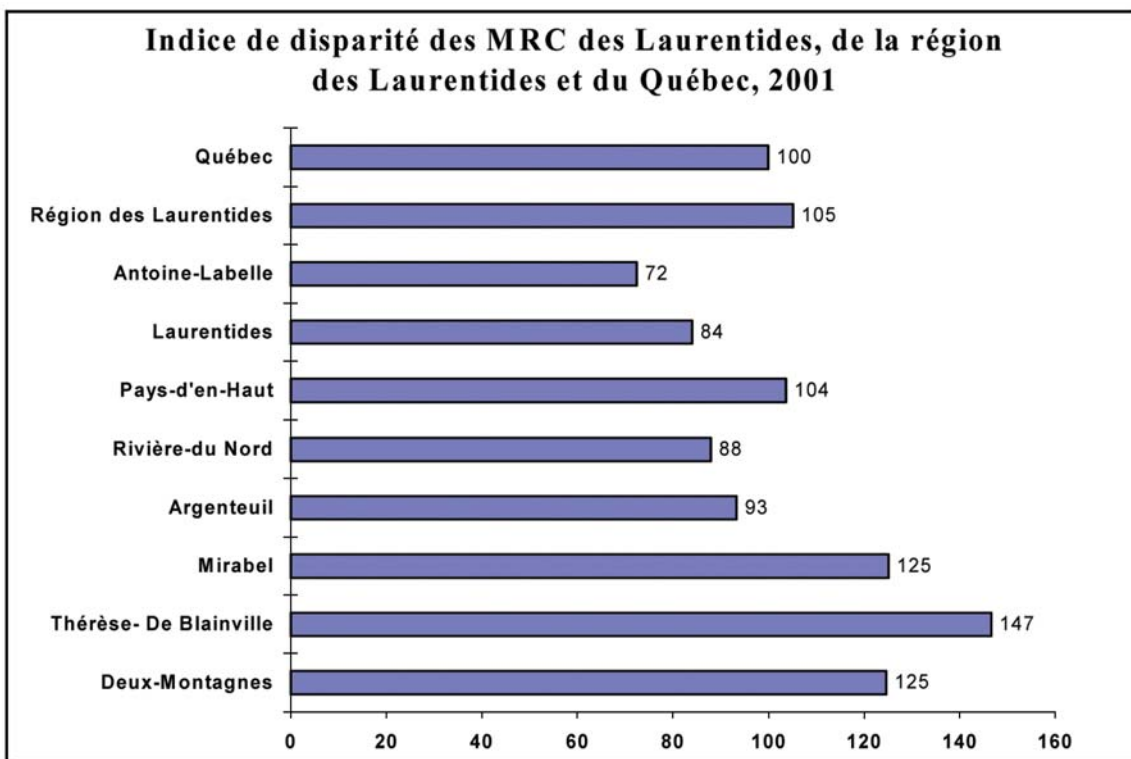
En matière de développement régional, rappelons qu'il y a eu signature d'une entente de principe le 17 janvier 2003 entre le gouvernement du Québec, la Société générale de financement (SGF), le Conseil régional de développement (CRD) et le comité régional ACCORD. Quatre créneaux d'excellence ont été identifiés par la région afin de se positionner comme un acteur majeur dans l'économie nord-américaine et mondiale. Il s'agit de :

- tourisme villégiature quatre saisons (*leader*)⁷
- utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée (associé)
- aliments et mets préparés (associé)
- transport terrestre avancé (en émergence)

2.2 LES DISPARITÉS RÉGIONALES

La situation socioéconomique diffère grandement selon les territoires observés et on remarque des disparités persistantes entre les MRC des Laurentides. En général, les MRC du sud, situées dans la partie métropolitaine, présentent une meilleure situation que celles du nord. Afin d'avoir une mesure synthèse de ces différences, Emploi-Québec Laurentides a construit un indice de disparité à partir de quatre variables : les taux d'emploi, de prestataires de la sécurité du revenu, de prestataires de l'assurance-emploi ainsi que le revenu des particuliers. Les indices varient de 72 à 147, la moyenne québécoise étant située à 100.

⁷ Le créneau est dit « leader » lorsqu'il peut prétendre à ce titre au Québec, en Amérique du Nord et dans le monde. Le créneau est dit « associé » lorsqu'il a besoin d'être associé à d'autres régions québécoises pour se développer pleinement. Le créneau est dit « en émergence » lorsque la région exerce déjà un rôle déterminant dans cette filière industrielle et que c'est à cette région que devront être associées d'autres régions du Québec pour en assurer le développement à plus ou moins long terme.



Source : Emploi-Québec Laurentides.

2.3 LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Dans le *Plan d'action régional 2002-2005*, Emploi-Québec Laurentides met en évidence les problèmes qu'éprouvent certains groupes de la population active :
- Les jeunes : déclin de leur importance démographique, important décrochage scolaire des garçons, difficile intégration au marché du travail en cas de faible scolarité, taux de chômage plus élevé, importante présence à l'assistance-emploi, le quart des prestataires ayant moins de 29 ans.
- Les personnes de 45 ans et plus : plus longue durée de chômage, importante présence à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi où elles représentent le tiers des prestataires, différences entre les 45-54 ans et les 55-65 ans ainsi qu'entre les hommes et les femmes, problèmes d'adaptation aux nouvelles exigences du marché du travail, préjugés négatifs des employeurs.
- La main-d'œuvre féminine : sous-représentation dans les métiers traditionnellement masculins (sciences naturelles et appliquées et secteurs d'avenir), plus de postes à temps partiel, plus nombreuse à l'assistance-emploi, davantage de difficultés liées à la conciliation travail-famille.

- Les personnes handicapées : peu diplômées, méconnaissance par les employeurs des ressources et des mesures favorisant leur embauche, plus défavorisées et plus touchées par la pauvreté, faible motivation à rejoindre le marché du travail.
- Les personnes immigrantes : augmentation de leur présence, méconnaissance du marché du travail, difficulté d'acquérir une première expérience de travail, problèmes de reconnaissance des équivalences scolaires et difficulté à maîtriser la langue française.

CHAPITRE III

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2001, comme en 1996, les taux d'activité et d'emploi des femmes et des hommes des Laurentides dépassaient les moyennes québécoises :

- Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la région (60,4 % et 56,3 %) sont supérieurs à ceux des Québécoises (57,7 % et 53,2 %), alors que leur taux de chômage est plus bas (6,8 % c. 7,7 %).
- Par contre, les taux d'activité et d'emploi des femmes des Laurentides sont plus faibles que ceux des hommes (respectivement 73,3 % et 68,1 %). L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes atteint 12,9 points de pourcentage et celui entre leur taux d'emploi, 11,8 points, comparativement à 13,4 points et 11,7 points au Québec.
- Cependant, comme au Québec, le taux de chômage féminin est légèrement inférieur à celui des hommes (6,8 % c. 7,1 %).
- De 1996 à 2001, le taux d'emploi féminin a gagné 5,8 points de pourcentage dans la région, comparativement à 4,7 points au Québec, alors que chez les Laurentidiens, il augmentait de 4 points, comparativement à 3,1 points pour leurs homologues du Québec.
- Pendant la même période, le taux de chômage des Laurentidiennes a reculé de 4,4 points, comparativement à 3,5 points pour les Québécoises, alors que chez les hommes de la région, il diminuait de 5,2 points, comparativement à une baisse de 3,6 points pour les Québécois.
- La position des Laurentidiennes sur le marché du travail varie considérablement selon les MRC. Ainsi, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et, surtout, Antoine-Labelle présentent des taux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux du Québec, ainsi que des taux de chômage plus élevés.
- À l'inverse, les indicateurs du marché du travail dépassent nettement les moyennes régionales et, à plus forte raison, québécoise dans Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville et, surtout, Mirabel.

(Voir tableau 6 en annexe)

- En observant l'évolution des taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, les taux d'emploi féminin de la région sont, à deux exceptions près, toujours supérieurs à ceux des Québécoises.

- On remarque également que, pour toutes les années étudiées, les meilleurs taux d'emploi féminin se retrouvent chez les femmes de 30-44 ans. Il s'agit d'ailleurs du seul groupe de Laurentidiennes dont la progression du taux d'emploi a été constante pendant la période considérée, alors que chez les Québécoises, ce phénomène s'est manifesté dans toutes les strates d'âge.
- Par contre, sauf dans deux cas, les taux d'emploi des Laurentidiennes sont en deçà de ceux des hommes. C'est parmi la population des 45 ans et plus que l'écart est le plus marqué, probablement en raison des difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes, alors qu'à l'inverse, la différence se rétrécit dans les groupes d'âge les plus jeunes.

(Voir tableau 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

- Les Laurentidiennes occupent des emplois à temps partiel proportionnellement plus que leurs homologues masculins (28,8 % c. 12,8 %) et même un peu davantage que les Québécoises (27,9 %).
- De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a reculé de 2,4 points de pourcentage (c. 2,7 points au Québec).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

- Le taux de féminité de la main-d'œuvre des Laurentides est semblable à celui du Québec (46 % c. 46,2 %). Depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active régionale s'est produite à un rythme à peu de chose près équivalent à celui de l'ensemble du Québec (1,6 point c. 1,2 point).
- Comme les Québécoises, les Laurentidiennes sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (27,1 %) ainsi que dans le secteur de la vente et des services (29,3 %).
- Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui atteignent 74,5 % et 55,3 %, comparativement à 71,8 % et 54,4 % pour l'ensemble du Québec, démontrent qu'il s'agit de domaines très fortement féminisés et que les Laurentidiennes y sont davantage concentrées que les Québécoises.
- Le taux de féminité le plus élevé, qui se remarque dans le secteur de la santé (79,9 %), est aussi plus important que dans l'ensemble du Québec (77,9 %). Par contre, le taux de féminité le plus bas, dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (7,6 %), dépasse très légèrement celui du Québec (7,3 %).

- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel : de la gestion; de l'administration, de la réglementation et de la supervision du travail de bureau; des sciences naturelles; de la santé; des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; de la supervision des ventes et des services; des services de protection; des métiers, des transports et de la machinerie; ainsi que de la transformation.
- Par contre, la part de la main-d'œuvre féminine a diminué parmi le personnel des aliments, des boissons et du tourisme, ainsi que de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

- En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 2,5 % des femmes dans la population active des Laurentides, comparativement à 6 % pour leurs homologues masculins.
- Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 6,1 % des femmes dans la population active, comparativement à 8,2 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.
- Dans l'ensemble du Québec, on remarque une proportion inférieure de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société a à peine diminué chez les Laurentiennes (- 0,2 point) et les Laurentidiens (- 0,1 point). Alors que cette catégorie demeurerait stable chez les travailleuses du Québec, elle connaissait un très léger fléchissement chez leurs homologues masculins (- 0,2 point).
- Pendant la même période, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a augmenté chez les femmes de la région (0,8 point), alors que celle de leurs homologues masculins reculait un peu (- 0,5 point). Au Québec, elle a aussi un peu crû chez les femmes (+ 0,4 point), tandis qu'elle diminuait très légèrement chez les hommes (- 0,3 point).
- La MRC Les Pays-d'en-Haut a la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (4,8 %), ainsi que la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (9,4 %).
- Cette MRC, ainsi que Mirabel, sont les seules où la part de travailleuses à la tête d'une entreprise constituée en société a augmenté depuis 1996. Par contre, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a crû dans toutes les MRC pendant cet intervalle, avec des hausses

particulièrement élevées dans Les Laurentides et Argenteuil (2,6 points dans les deux cas).

- C'est dans La Rivière-du-Nord que les proportions de travailleuses autonomes dans les deux catégories sont les moins élevées (respectivement 1,7 % et 5,2 %).

(Voir tableau 10 en annexe)

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

- Comparativement à l'ensemble des Québécoises, les Laurentidiennes détiennent proportionnellement moins un grade universitaire (10,2 % c. 13,3 %). Par contre, la part de celles ayant poursuivi des études postsecondaires est un peu plus élevée dans la région (37,4 % c. 36,7 %), alors que la proportion de celles ayant complété moins de neuf années d'études est plus faible (14,3 % c. 15,9 %).
- Si, dans les Laurentides comme au Québec, le niveau de scolarité tend à croître de façon inversement proportionnelle à l'âge, la région se distingue tout de même sur un point : il y a un peu moins de diplômées universitaires chez les 20-29 ans que chez les 30-44 ans, un phénomène qu'on ne retrouve ni chez les hommes, ni chez les Québécoises.
- De façon générale, la scolarisation des femmes et des hommes des Laurentides est assez semblable. Cependant, l'allongement de la scolarité dans les strates plus jeunes se manifeste davantage chez les femmes. Ainsi, on compte de plus grandes proportions de femmes que d'hommes de 15-19 ans et de 20-29 ans ayant poursuivi des études postsecondaires, et les parts de personnes détenant un grade universitaire sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes de 30-44 ans et, surtout, de 20-29 ans.
- En conséquence, il y a en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire qu'en 1996, de même qu'une plus faible proportion ayant fait moins de neuf années d'études.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

- Toutes catégories d'âge confondues, le taux d'emploi des femmes et des hommes des Laurentides augmente en fonction de la scolarisation, une situation qu'on observe aussi dans l'ensemble du Québec. De même, le taux de chômage est inversement proportionnel à la scolarisation.
- C'est parmi les personnes détenant un grade universitaire que, tant dans les Laurentides qu'au Québec, l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est le moins important.
- À l'inverse, la différence est plus marquée parmi les individus de la région qui ont complété entre neuf et treize années d'études, alors que, dans l'ensemble du Québec, c'est plutôt parmi le groupe qui a fait moins d'une neuvième année d'études.

- En général, au Québec et dans les Laurentides, le taux d'emploi des femmes est toujours inférieur à celui des hommes, quelle que soit la scolarisation. Cependant, la situation connaît certaines variations selon les MRC. En effet, dans cinq d'entre elles, le taux d'emploi des diplômées universitaires dépasse celui de leurs homologues masculins : La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle. Cette dernière MRC affiche aussi un taux d'emploi des femmes qui ont fait des études postsecondaires supérieur à celui des hommes de la même catégorie de scolarisation. Mentionnons que c'est Argenteuil qui présente le plus important écart entre les taux d'emploi féminin et masculin chez les personnes détenant un grade universitaire (76,8 % pour les femmes c. 66,2 % pour les hommes).
- Alors qu'au Québec, le taux de chômage féminin est inférieur à celui des hommes pour toutes les catégories de scolarisation, dans les Laurentides, seules les femmes qui ont complété moins d'une neuvième année d'études se trouvent dans cette situation (13,5 % c. 14,3 %). Par contre, les Laurentidiennes et les Laurentidiens ayant fait des études postsecondaires arrivent à égalité (5,8 %).
- Par rapport aux Québécoises, les taux d'emploi des Laurentidiennes sont plus élevés, pour tous les niveaux de scolarisation et dans tous les groupes d'âge. De même, les taux de chômage des femmes de la région sont toujours inférieurs à ceux des Québécoises, sauf en ce qui concerne les femmes de 45 ans et plus ayant fait moins d'une neuvième année.

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

- Les Laurentidiennes touchent un revenu moyen d'emploi de 22 677 \$, ce qui représente 97,4 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises. Pour leur part, les hommes de la région, avec 35 656 \$, touchent un revenu supérieur de 2,7 % à celui de leurs homologues du Québec. En conséquence, l'écart entre les revenus féminin et masculin est plus important dans la région qu'au Québec, les Laurentidiennes obtenant 63,6 % du revenu moyen d'emploi masculin, alors que ce rapport se situe à 67,1 % chez les Québécoises.
- De 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus rapidement que celui des Québécoises (38,1 % c. 33,6 %).
- La MRC Thérèse-de-Blainville est celle où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé de la région (25 909 \$), qui dépasse d'ailleurs celui de la moyenne des Québécoises. Néanmoins, cette MRC présente le plus important écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes obtenant 59,8 % du revenu des hommes, en raison du haut niveau de la rémunération moyenne masculine (43 335 \$).
- À l'inverse, la MRC Antoine-Labelle affiche le revenu d'emploi féminin le moins élevé de la région (18 442 \$). On y trouve tout de même le meilleur rapport entre les revenus d'emploi des femmes et des hommes (72,1 %), ces derniers ayant le plus bas revenu d'emploi masculin de la région (25 592 \$).

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

- Le revenu moyen total des femmes (20 955 \$) est légèrement inférieur à celui des Québécoises (21 286 \$), alors qu'on observe la situation inverse chez les hommes (34 524 \$ c. 33 117 \$).
- Le revenu moyen total des Laurentidiennes équivaut à 60,7 % du revenu moyen total des hommes de la région, un écart supérieur à celui observé pour les revenus d'emploi. Par contre, le revenu moyen total féminin de la région atteignant 98,4 % de celui des Québécoises, la différence est moindre que pour le revenu d'emploi.
- De 1991 à 2001, le revenu moyen des femmes de la région a augmenté à un rythme supérieur à celui des Québécoises (33,2 % c. 28,9 %).

- Dans les Laurentides, tout comme dans l'ensemble du Québec, 7,1 % des femmes ne touchent aucun revenu, comparativement à 3,6 % des Laurentidiens et à 4 % des Québécois.
- De 1996 à 2001, la proportion de Laurentidiennes sans revenu a diminué de 6,2 points de pourcentage, comparativement à 5,5 points pour les Québécoises.
- Parmi les femmes des Laurentides qui touchent un revenu, 54 % reçoivent moins de 20 000 \$ par an, alors que 16,5 % d'entre elles ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$. Ces proportions sont semblables à celles du Québec (54,4 % et 16,7 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de Laurentidiennes touchant moins de 20 000 \$ par année a reculé de 11,8 points de pourcentage, soit un peu plus qu'au Québec (11,5 points). Durant le même intervalle, la proportion de femmes touchant plus de 35 000 \$ a augmenté de 4,4 points dans la région, une hausse aussi légèrement plus élevée qu'au Québec (3,9 points).

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Comme les données de l'avis du CSF provenaient de l'Enquête Santé Québec 1997-1998⁸, la plus récente disponible, nous nous contenterons de rappeler ici les faits saillants concernant la santé des femmes des Laurentides, tout en renvoyant les lectrices et les lecteurs au document du Conseil⁹ pour des informations plus détaillées.

6.1.1 LA SANTÉ PHYSIQUE

L'état de santé de la population des Laurentides apparaît moins enviable que celui de l'ensemble du Québec :

- L'espérance de vie à la naissance des femmes est significativement plus faible que dans l'ensemble du Québec (80,4 ans c. 81,1 ans), alors qu'elle est la même chez les hommes de la région et ceux du Québec.
- De 1984-1988 à 1994-1998, les femmes des Laurentides n'ont amélioré leur longévité que de 0,9 an, ce qui constitue la plus faible augmentation au Québec.
- En comparant les indices de mortalité de chacune des régions et du Québec pour la période 1994-1998, on constate une surmortalité dans les Laurentides qui, bien que présente chez les hommes et les femmes, est plus importante chez ces dernières.
- Sur le plan de la mortalité, les Laurentidiennes se classent au deuxième rang du Québec, alors que les Laurentidiens arrivent au sixième rang.
- Les taux ajustés de mortalité des Laurentides dépassent significativement les valeurs québécoises, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes, pour les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs malignes ainsi que les maladies de l'appareil respiratoire.
- L'indice comparatif du cancer établi pour 1994-1998 place les Laurentidiennes au troisième rang au Québec quant à l'incidence de cette maladie.
- On note une surincidence du cancer du sein, du poumon ainsi que du côlon et du rectum chez les Laurentidiennes.

⁸ Institut national de santé publique du Québec, *Portrait de santé - Le Québec et ses régions*. Édition 2001, Québec, 2001, adresse URL : <http://www.inspq.qc.ca/publications>

⁹ Conseil du statut de la femme. *Op. cit.*, 2002, p. 83-91.

- Des problématiques liées à l’environnement physique, qui semblent particulièrement aiguës dans les Laurentides, ne sont certainement pas exemptes d’effets sur la santé. Plusieurs études tendent à démontrer l’impact particulier des polluants organiques persistants (POP) sur la santé des femmes et leur fonction reproductive.
- Certains comportements à risque sont plus répandus dans les Laurentides qu’au Québec, particulièrement chez les femmes : on dénombre davantage de fumeuses, de buveuses qui prennent 14 consommations d’alcool ou plus au cours d’une semaine, de femmes qui estiment avoir de moyennes ou mauvaises habitudes alimentaires ainsi que de femmes pratiquant peu d’activités physiques.
- Bien qu’il s’agisse de comportements individuels, le faible statut économique des individus et des familles prédispose à l’adoption de comportements néfastes à la santé.

6.1.2 LA SANTÉ REPRODUCTIVE

Les questions entourant la planification des naissances constituent des sujets importants dans les Laurentides puisque, compte tenu de la forte concentration de jeunes, bon nombre de femmes sont en âge de procréer :

- L’indice de fécondité, pour la période 1994-1998, de 1,75 enfant par femme, est plus élevé dans les Laurentides qu’au Québec (1,57).
- Le projet de maison des naissances qui n’est toujours pas finalisé apparaît toujours des plus pertinents, d’autant plus que la région déplore encore un manque de ressources sociosanitaires.
- Bien que, en 1998, les accouchements chez les moins de 20 ans représentaient une part un peu moindre de l’ensemble des accouchements régionaux qu’au Québec, certains territoires de CLSC enregistraient des proportions beaucoup plus importantes : c’est le cas d’Argenteuil, des Hautes-Laurentides (MRC Antoine-Labelle), des Trois-Vallées (MRC Les Laurentides) et d’Arthur-Buies (Rivière-du-Nord). Ces quatre territoires se distinguaient déjà par des taux bruts d’accouchements chez les moins de 18 ans supérieurs à la moyenne régionale de 1989 à 1993.
- Pour la période 1995-1997, les jeunes femmes de 18 et 19 ans, non seulement vivaient davantage de grossesses dans la région qu’au Québec, mais elles les rendaient davantage à terme.
- Pendant la même période, le taux de rétention régionale pour les interruptions volontaires de grossesse (IVG) n’atteint que 51 % pour les Laurentides, soit un des plus faibles au Québec.

- Les statistiques sur les avortements rémunérés à l’acte pratiqués dans la région des Laurentides en 2000 nous apprennent que la région détient le taux le plus élevé au Québec d’IVG suivie d’une stérilisation.

6.1.3 LA SANTÉ MENTALE

- Dans la région comme au Québec, le cinquième de la population de 15 ans et plus affiche un niveau élevé à l’indice de détresse psychologique, un phénomène qui touche nettement plus les femmes et affecte un peu plus les Laurentidiennes que l’ensemble des Québécoises.
- Parmi les personnes de la région hospitalisées pour des problèmes de santé mentale, on remarque une majorité de femmes.
- On note aussi une prépondérance des idées suicidaires chez les Laurentidiennes comparées aux Laurentidiens et aux Québécoises.
- Le taux de suicide chez les femmes du territoire du CLSC Arthur-Buies dépasse la moyenne régionale et même nationale.
- Les Laurentidiennes ressentent, davantage que les Québécoises et beaucoup plus que les Laurentidiens, un faible niveau d’autonomie décisionnelle professionnelle. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes de la région à combiner une faible autonomie décisionnelle et un niveau élevé de demandes psychologiques.
- Plus de Laurentidiennes que de Laurentidiens avaient consommé au moins un médicament prescrit dans les deux jours précédant l’Enquête sociale et de santé (ESS). Les femmes avaient aussi utilisé plus de médicaments non prescrits et avaient consommé plus fréquemment trois médicaments ou plus.
- Les femmes développeraient trois fois plus souvent que les hommes un alcoolisme consécutif à des troubles affectifs. De plus, les femmes admises en traitement de toxicomanie consomment à la fois de l’alcool et des médicaments beaucoup plus fréquemment que les hommes.
- Une enquête régionale a établi que 86 % des victimes de violence conjugale manifestaient une symptomatologie élevée de détresse psychologique (contre 31 % de la population féminine régionale), 46 % avaient eu des idées suicidaires (c. 5 %) et 6 % avaient effectivement tenté de se suicider (c. 0,6 %).

6.2 VIOLENCE

La principale source systématique de données pour mesurer l’ampleur de la violence conjugale demeure le ministère de la Sécurité publique. Ces informations sous-estiment l’étendue du phénomène puisqu’elles ne retiennent que les infractions signalées aux

policiers et qui peuvent donner lieu à des poursuites en vertu du Code criminel. Les formes de violence psychologique, verbale, sexuelle et économique sont donc laissées dans l'ombre. Rappelons aussi que seulement 14 % des actes de violence seraient signalés à la police¹⁰ :

- Au cours de l'année 2001¹¹, on a enregistré dans les Laurentides 685 signalements à la police pour des actes de violence conjugale dont les victimes étaient des femmes. Précisons que dans les Laurentides, 88,5 % des victimes de violence conjugale étaient des femmes, ce qui est le pourcentage le plus élevé parmi les régions du Québec et, par conséquent, constitue un taux supérieur à l'ensemble du Québec (84,6 %).
- Sur le plan de l'âge, ce sont d'abord les femmes de 25 à 29 ans, puis de 18 à 24 ans qui ont été le plus souvent victimes de violence conjugale dans la région des Laurentides, suivies des femmes de 30 à 39 ans.
- Par rapport à l'ensemble des actes violents dénoncés par les femmes de la région, 40,2 % sont survenus en contexte conjugal, une proportion supérieure à l'ensemble du Québec (38,8 %), et étaient le fait d'un ex-conjoint (46,1 %), du conjoint (42,8 %) ou d'un ami intime (11,1 %). La région se distingue de l'ensemble du Québec par la plus grande proportion des ex-conjoints parmi les auteurs de violence (46,1 % c. 41,6 %).
- Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, les voies de fait (62,6 %) constituent la catégorie d'infractions la plus souvent signalée par les femmes victimes de violence. Viennent ensuite les menaces (19 %) et le harcèlement criminel (13,6 %).
- Comme dans l'ensemble du Québec (45 %), 45,4 % des femmes victimes de violence conjugale dans les Laurentides ont subi des blessures physiques.
- La part des dossiers classés par les policiers dans les affaires de violence conjugale est aussi élevée dans la région qu'en moyenne au Québec (91,5 % c. 91,7 % en ce qui concerne les femmes victimes) et se solde la plupart du temps par une mise en accusation (79,7 % c. 82,3 %).
- La population autochtone est particulièrement touchée par la violence conjugale et les agressions sexuelles. Selon les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999 sur la victimisation, 20 % des conjoints et ex-conjoints autochtones ont déclaré avoir subi de la violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête, comparativement à 7 % chez les non-autochtones. Les femmes autochtones sont particulièrement à risque : « 25 % auraient été agressées par un conjoint ou un ex-

¹⁰ Selon une enquête sur la violence réalisée par Statistique Canada en 1993, citée dans Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la planification, de l'évaluation et de l'informatique. *Plan régional d'organisation de services (PROS). Santé mentale. Document complémentaire*, 1996.

¹¹ Ministère de la Sécurité publique. *Violence conjugale, statistiques 2001*, Québec, 2001, (consultée en février 2004), adresse URL : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>.

- conjoint, soit deux fois le taux des hommes autochtones et trois fois celui des hommes et des femmes non autochtones¹². »
- L'ESG de 1999 fait aussi ressortir que « les formes les plus graves de violence seraient plus courantes chez les victimes autochtones et que les enfants seraient plus souvent témoins de violence conjugale dans les familles autochtones que dans les familles non autochtones ».

Dans les Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, ce sont les organismes communautaires qui ont développé, pour une large part, les services aux femmes victimes de violence conjugale, d'agressions sexuelles ou à l'intention des conjoints violents. Ils sont aujourd'hui encore les principaux dispensateurs de ces services, bien que les CLSC et les centres hospitaliers offrent des services en ces domaines¹³.

Les six centres de femmes de la région accueillent et soutiennent les femmes victimes de violence, selon l'approche globale qui les caractérise et qui vise l'autonomie et la prise de conscience. Ce sont : le Carrefour des femmes du Grand-Lachute (Argenteuil), Les Unes et Les Autres (Rivière-du-Nord), le Centre des femmes de Saint-Eustache (Deux-Montagnes), La Colombe (Les Laurentides), Rayons de femmes (Thérèse-de-Blainville) et Signée Femmes (Antoine-Labelle).

Rappelons que l'intervention des centres de femmes peut être définie en cinq volets¹⁴ : la sensibilisation et la prévention, entre autres, dans les rapports amoureux chez les jeunes; le dépistage et l'intervention précoces donnant lieu au soutien individuel et aux groupes d'entraide; l'accompagnement dans les étapes nécessaires à la solution du problème de violence et à la réorganisation de la vie des femmes victimes, et ce, dans des conditions sécuritaires; l'offre de formation aux autres ressources du milieu d'appartenance, ainsi que la solidarité, le partenariat et la concertation dans le but de changer les mentalités et de contrer la violence.

Les femmes des Laurentides ont aussi mis sur pied cinq maisons d'aide et d'hébergement pour les victimes de violence conjugale : la Citad'Elle (Argenteuil), la Maison d'Ariane (La Rivière-du-Nord), la Maison d'accueil Le Mitan (Thérèse-de-Blainville), L'Ombre-Elle (Les Laurentides) et Passe-R-Elles (Antoine-Labelle) :

- Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, les cinq maisons d'hébergement ont accueilli 349 femmes et 398 enfants pendant une durée moyenne de séjour variant de 20,86 à 31,68 jours¹⁵.

¹² Cité par le Ministère de la Sécurité publique. *Op. Cit.*, p.29.

¹³ Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides. *PARI - Plan d'action régional intégré pour les adultes en santé mentale, violence conjugale et sexuelle et toxicomanie*, juin 1999, p. 54.

¹⁴ Tel que nous le mentionnions dans notre avis sur *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides*, juin 2002, p. 93.

¹⁵ Statistiques fournies dans les rapports d'activité 2002-2003 des maisons d'aide et d'hébergement énumérées.

- Les taux d’occupation ont oscillé entre 75 % et 96 %. Malheureusement, les ressources n’ont pu répondre à toutes les demandes d’hébergement qui leur étaient adressées : elles ont dû refuser 732 femmes et enfants, faute de places, et 553 autres pour diverses raisons dont l’incompatibilité des besoins des requérantes avec la mission d’une maison d’hébergement.
- Par ailleurs, de nombreuses victimes de violence conjugale qui font appel à ces ressources ne souhaitent pas y être hébergées : on estime en effet que, au cours de leur processus de recherche de solutions, seulement 15 % des victimes auront recours à l’hébergement¹⁶. Ceci a amené les intervenantes de quatre maisons de la région à répondre à environ 3 068 demandes de services sans hébergement (consultation téléphonique, référence et information, rencontre individuelle, accompagnement, etc.).

En matière d’agressions sexuelles, deux CALACS, le CALACS-Laurentides, sis à Saint-Jérôme, et le CALACS l’Élan, situé à Mont-Laurier, desservent la région des Laurentides :

- En 2002-2003, les CALACS ont répondu à 224 demandes d’aide provenant de personnes ayant subi une agression sexuelle et 32 demandes provenant de proches des victimes¹⁷. Les victimes d’agression ayant fait appel aux CALACS étaient des femmes dans 95 % à 98 % des cas.
- Parmi les situations ayant amené les personnes à s’adresser aux CALACS, on dénombre 425 situations d’agressions sexuelles. Dans plus de 50 % des cas, il s’agit d’inceste et les agressions sexuelles collectives totalisent 5 % à 6 % des cas, selon les CALACS.
- Si 42,7 % des personnes qui ont recouru au CALACS-Laurentides étaient âgées de 30 à 45 ans, dans 80,2 % des cas, l’agression était survenue alors qu’elles étaient mineures : 53,4 % avaient moins de 12 ans et 26,9 % entre 12 et 17 ans au moment de l’agression. Au CALACS l’Élan, 75,3 % des agressions ont été commises sur des mineures : 52,7 % avaient moins de 12 ans au moment de l’agression et 22,6 % entre 12 et 17 ans.
- La plus forte proportion des clientes du CALACS-Laurentides en 2002-2003 provenaient de la MRC Rivière-du-Nord (50,7 %) qui est nettement surreprésentée lorsque l’on sait qu’elle regroupe 22,8 % de la population, suivie, dans l’ordre, de Thérèse-de-Blainville (19,2 %), Deux-Montagnes (11,5 %), Mirabel et Argenteuil (chacune 7,7 %) et Les Pays-d’en-Haut (3,2 %). Quant au CALACS L’Élan, 59,5 % des personnes qui ont fait appel à ses services de relation d’aide originaient de la MRC Antoine-Labelle et 40,5 % de la MRC des Laurentides.

¹⁶ Comité de travail pour l’actualisation de la Politique d’intervention en matière de violence conjugale dans la Mauricie et le Centre-du-Québec. *État de situation en matière de violence conjugale dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, novembre 1998.

¹⁷ CALACS des Laurentides, rapports d’activité 2002-2003.

- En réponse aux demandes d’aide, le CALACS-Laurentides a offert des suivis individuels à 175 personnes, dont 13 proches, animé 5 groupes de cheminement pour des femmes ayant vécu des agressions à caractère sexuel et 1 groupe pour adolescentes. Il a organisé 3 cours d’autodéfense dont l’un pour adolescentes. Le CALACS L’Élan a offert des suivis individuels à 87 personnes. Il a aussi animé 2 groupes de cheminement à Mont-Laurier, mais aucun n’a eu lieu complètement en 2002-2003.

Le volet de la sensibilisation faisant partie intégrante de la mission des CALACS pour combattre les préjugés entourant la question de la violence sexuelle faite aux femmes et favoriser le dépistage, ces organismes ont réalisé divers ateliers, rencontres et conférences dans la région :

- Le CALACS-Laurentides a notamment animé des ateliers de sensibilisation à la problématique des agressions à caractère sexuel dans trois écoles, rejoignant ainsi 1 704 élèves.
- Le CALACS L’Élan a tenu divers ateliers auprès des jeunes avec le programme *D’égale à égal, l’amour c’est génial*. L’an prochain, deux maisons d’hébergement prendront la relève de ce programme. L’organisme développe aussi un nouveau programme de prévention des agressions à caractère sexuel, intitulé ZAPS.

En complémentarité des services aux victimes, la région dispose aussi de trois ressources à l’intention des conjoints violents.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

- Les femmes apportent une contribution importante à la vie économique, sociale et culturelle. Dans les Laurentides, elles occupent une place qui dépasse la moyenne québécoise dans plusieurs lieux de pouvoir régionaux et locaux. Les femmes représentaient, en 2003, 17,4 % des maires de la région, dépassant ainsi la moyenne québécoise (11 %). Quant aux conseillères, leur représentation en région (25,8 %) surpasse un peu celle du Québec (24 %). On remarquera cependant qu'il n'y a aucune préfète dans les Laurentides.
- La représentativité des femmes au conseil d'administration du Conseil régional de développement atteignait 40,7 % en 2003, ce qui la place bien au-dessus de la moyenne québécoise de 28 %. Cela est probablement dû à la politique d'équité entre les genres dont le CRD s'était doté le 29 mars 2001 et au travail de sensibilisation accompli par la commission de condition féminine du CRD.
- En 2003, les femmes des Laurentides étaient aussi proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises à siéger au Conseil régional des partenaires du marché du travail (59,1 % c. 42 %) et au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (60 % c. 46 %). Depuis le remplacement de cette dernière instance par l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, les femmes occupent 43,8 % des sièges (c. 48,3 % au Québec).
- La représentation féminine régionale est également supérieure à l'Association touristique régionale (50 % c. 33 % au Québec) et au Conseil régional de la culture (68,8 % c. 45 %).
- Cependant, cette avance ne doit pas faire perdre de vue que, comme la représentation dans les instances implique de petits nombres, les pourcentages peuvent varier rapidement : les acquis sont donc fragiles.

Notons que, malgré que les mairesses soient proportionnellement plus nombreuses dans les Laurentides qu'au Québec, leur présence demeure faible dans ces postes, ce qui constitue une lacune d'autant plus importante que la fonction municipale ne cesse de gagner en importance. Qu'on songe par exemple aux nombreuses délégations dans des lieux de pouvoir locaux ou régionaux qui découlent de cette fonction, par exemple à la nouvelle Conférence régionale des élus. Cette dernière a finalisé, en juillet 2004, sa composition. On y compte au total 12 femmes sur 46 membres (26,1 %), à savoir : 5 femmes sur les 34 élus municipaux (14,7 %) et 7 des 12 membres représentant les secteurs socioéconomiques (58,3 %). La sous-représentation des femmes élues dans cette nouvelle instance est préoccupante compte tenu de son rôle déterminant dans l'orientation et la planification du développement économique et socioculturel de la région.

(Voir tableau 15 en annexe)

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Le document du Conseil, *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans les Laurentides*, rendu public en octobre 2002, a suscité un intérêt certain de la part des responsables, des intervenants et intervenantes des instances gouvernementales et régionales. Le mouvement des femmes et les groupes communautaires ont aussi bien accueilli l'avis du Conseil et les données qu'il contenait.

L'avis régional proposait en outre 35 recommandations réparties dans cinq cibles d'intervention. En raison de sa publication moins d'un an avant le changement de gouvernement, qui a donné lieu à diverses transformations des instances gouvernementales et de la gouvernance régionale, il ne nous a pas été possible de mesurer complètement l'ampleur de l'appropriation qui a pu en être faite : les changements internes aux organisations elles-mêmes ou le défaut de répondre de certaines instances sollicitées quant à l'utilisation qu'elles ont pu faire de l'avis ont rendu difficile la réalisation du bilan qui suit.

Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs

À de nombreuses occasions, pendant ses travaux, le CSF a rencontré des problèmes d'accès à des statistiques ventilées selon le sexe. Or, ces données sont nécessaires afin de mettre en place des mécanismes permettant de tenir compte des réalités propres aux femmes et aux hommes dans les différents domaines. Dans son avis, le Conseil invitait les instances à recueillir des données ventilées selon le sexe et à les analyser de façon différenciée afin d'appliquer le principe d'équité selon les genres prévu dans l'entente cadre de la région des Laurentides. Voici les réponses obtenues à ce jour :

- Le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) a intégré aux attentes signifiées des CLD et du CRD des Laurentides la mise en place d'un mécanisme visant à accroître la représentation féminine dans ces instances et d'un mécanisme visant à assurer la prise en compte des besoins et des réalités des femmes. Le Ministère a aussi demandé aux CLD de la région de ventiler les résultats de leurs actions selon les variables sexe et âge dans le rapport annuel qu'ils présentent au Ministère.
- L'avis du CSF n'a fait que renforcer la conviction de l'équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides (l'Agence), anciennement la Régie régionale, qui a mené divers travaux en recourant à l'analyse différenciée selon le sexe. Elle a notamment produit, au cours de l'année financière 2003-2004, deux documents dans lesquels un effort systématique a été fait pour ventiler les données selon le sexe. Il s'agit de la *Mise à jour des données sociosanitaires de la région des Laurentides et de ses territoires de CLSC*, ainsi que du tableau de bord sociosanitaire

Zoom sur la santé des Laurentides bientôt disponible sur l'Intranet du réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides.

- Toutes les études réalisées à la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation tiennent compte de la différenciation selon le sexe afin de mieux faire ressortir la spécificité des problématiques dans chacune des recherches.
- La Direction régionale d'Emploi-Québec Laurentides utilise l'analyse différenciée selon le sexe dans l'examen des résultats de participation à ses mesures et réajuste ses stratégies en fonction de la réalité des femmes des Laurentides.
- À notre connaissance, le CRD des Laurentides n'avait pas commencé ses travaux en ce sens et la Conférence régionale des élus (CRÉ), nouvellement formée, non plus.

Cible d'intervention 2 : Mettre en œuvre les moyens pour soutenir le cheminement scolaire, l'intégration socioprofessionnelle et la participation sociale des jeunes femmes

La population des Laurentides est plus jeune que dans l'ensemble du Québec. En comparant la situation des jeunes femmes et des jeunes hommes, le CSF avait observé que les conditions de vie des jeunes femmes nécessitaient qu'on leur accorde une attention particulière afin de soutenir leur intégration et leur participation à la vie active. Le CSF invitait donc les instances régionales à s'y employer, en leur suggérant huit mesures d'intervention. Voici les actions posées depuis lors :

- Le portrait des jeunes des Laurentides que le Forum jeunesse avait prévu à son plan d'action s'est transformé en portrait des organismes jeunesse et sera mis en ligne dans les prochains mois. Sensibilisé aux conditions de vie différentes des jeunes hommes et des jeunes femmes, le Forum jeunesse entend recueillir des données ventilées selon le sexe dans les projets qu'il subventionne afin de mesurer l'impact de ses actions et, s'il y a lieu, de les ajuster en conséquence.
- Les travaux des partenaires régionaux en vue de soutenir la persistance scolaire des jeunes de la région ont débouché sur une entente partenariale sur la réussite éducative des jeunes. Les signataires sont les deux CÉGEPS, les cinq commissions scolaires, le Forum jeunesse Laurentides, les directions régionales du MEQ et d'Emploi-Québec Laurentides ainsi que le CRPMT. Ils s'engagent pour trois ans en contribuant pour un montant global de 1,5 million \$. Le but de cette entente consiste à accroître la persévérance scolaire, la réussite éducative, la diplomation et la qualification en vue d'assurer l'insertion et l'intégration sociale des jeunes. Dans le préambule de cette entente, les partenaires acquiescent à l'importance d'agir en fonction des caractéristiques spécifiques des garçons et des filles.
- En ce qui concerne les stratégies de promotion et d'intervention pour diversifier les parcours scolaires professionnels féminins, en 2002-2003, la Direction régionale de

Laval, des Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation a versé quelque 11 000 \$ à deux commissions scolaires de la région pour des projets novateurs. La Commission scolaire Pierre-Neveu a produit une vidéocassette en vue de promouvoir les métiers de la forêt auprès des femmes, *Entre l'arbre et l'écorce. Une place aussi pour les femmes*, qui a été diffusée à plusieurs reprises sur le Canal Savoir. Le MEQ a aussi financé d'autres activités de promotion et de sensibilisation visant les filles. Par exemple, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a fait la promotion des métiers et des professions traditionnellement masculins à l'aide d'un nouvel outil technologique.

- Afin de soutenir la persévérance scolaire des filles dans les programmes de formation à des métiers et professions traditionnellement masculins, la Direction régionale du MEQ a demandé qu'une formation soit donnée aux enseignantes et aux enseignants en formation professionnelle et technique des trois régions administratives. Cette formation, qui a pour titre *Stratégies pour intervenir en classe*, a été offerte à tout le personnel enseignant des centres de formation professionnelle en 2003-2004.
- Quant au concours *Chapeau les filles!*, il a connu, en 2003-2004, un succès sans précédent grâce au soutien des commissions scolaires et des collèges. Plus de 105 élèves ont soumis leur candidature. Dans la région des Laurentides, cinq lauréates se sont mérité des bourses. Par ailleurs, Emploi-Québec Laurentides a remis deux bourses à des filles s'étant démarquées par leur cheminement personnel. Enfin, des employeurs de la région ayant embauché des femmes ont été honorés au cours de la cérémonie.
- Un projet réunissant toutes les maisons d'enseignement des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière vise à optimiser le site Internet www.emploi-pt.org, site de référence unique sur les métiers et professions traditionnellement masculins, conçu spécialement pour les femmes.
- Le MAPAQ est sensible à la problématique de la relève agricole féminine dans les entreprises familiales; s'il l'encourage, il n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour la promouvoir. Cependant, une journée d'échange sur la relève agricole a été organisée par l'UPA Laurentides-Outaouais, le 10 janvier 2004 à Mont-Tremblant, secteur Saint-Jovite, et le MAPAQ a pu y observer que les jeunes femmes semblaient y assister en aussi grand nombre que les jeunes hommes.
- La RRSSS des Laurentides, maintenant l'Agence, a ralenti ses activités l'an dernier à cause du processus de planification stratégique et de reddition de comptes, puis cette année, à cause des restructurations en cours. Par conséquent, la recherche différenciée selon le sexe sur l'approfondissement des problèmes de santé mentale des adolescents et des jeunes adultes n'a pas été amorcée.
- En ce qui concerne le dossier de planification des naissances, l'Agence ne s'est pas dotée d'un plan d'action en cette matière. Cependant, les préoccupations liées à la

diminution des grossesses à l'adolescence et à la consolidation des services de soutien à l'allaitement, ainsi que le soutien de *Naître égaux - Grandir en santé (NÉGS)* et du *Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP)*, font partie de son *Plan d'action régional en santé publique 2004-2007*.

- Le projet de maison des naissances est fort avancé. Il a reçu tous les appuis nécessaires à son implantation. De plus, le CLSC Arthur-Buies a embauché deux sages-femmes qui s'apprêtent à remettre le document final sur l'organisation des services 2004-2007 de la maison des naissances. Le document sera soumis au ministère de la Santé et des Services sociaux. Si le projet est financé, les premiers suivis de grossesse pourraient démarrer à l'hiver 2005.

Cible d'intervention 3 : Améliorer l'intégration en emploi des femmes, notamment en visant l'élimination des écarts avec les hommes sur le marché du travail

Les femmes des Laurentides sont généralement mieux intégrées au marché du travail que la moyenne des Québécoises. Cependant, des écarts importants subsistent entre les femmes et les hommes et la région présente d'importantes disparités entre les MRC. Afin d'améliorer les conditions de succès de l'intégration des femmes au travail, notamment dans les métiers traditionnellement masculins et les métiers qui offrent des bonnes perspectives d'avenir, le CSF lançait un appel à la concertation aux différents partenaires du marché du travail. Voici les informations qui nous sont parvenues sur les actions entreprises par le milieu concernant cette cible d'intervention :

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine*, Emploi-Québec Laurentides, avec la collaboration du comité consultatif Femmes au travail du CRPMT, a continué d'accroître sa connaissance de la main-d'œuvre féminine et de la diversité des problèmes d'intégration et de maintien en emploi des femmes.
- Le CRPMT a priorisé la clientèle féminine dans son plan de travail 2002-2005 afin de mieux repérer les femmes dans le besoin. Une attention particulière y est accordée aux mères monoparentales et aux femmes qui sont plus éloignées du marché du travail.
- Emploi-Québec Laurentides procède à une analyse différenciée selon le sexe pour examiner les résultats de la participation aux mesures qu'il propose, ce qui lui permet d'ajuster ses stratégies à la réalité et aux besoins des femmes des Laurentides.
- Cet organisme a en outre poursuivi l'information et la formation du personnel de son réseau. Par exemple, la majorité du personnel d'Emploi-Québec Laurentides a reçu une journée de formation sur l'approche à utiliser auprès de la clientèle féminine dans l'exploration des métiers non traditionnels.
- Depuis trois ans, chacun des CLE du territoire a priorisé la clientèle féminine dans son plan d'action annuel et a démontré une attention particulière aux jeunes femmes

- monoparentales. En collaboration avec les commissions scolaires et d'autres partenaires, un processus complet d'intervention individuelle adapté pour les femmes a été mis en place.
- De nombreuses mesures et activités ont été réalisées en vue de permettre l'accès des femmes aux métiers non traditionnels, notamment le nouveau laboratoire d'exploration des métiers du centre de formation professionnelle l'Émergence de Deux-Montagnes, dans lequel les CLE des Basses-Laurentides se sont engagés afin de mieux faire connaître aux femmes les métiers traditionnellement masculins. Notons aussi : la poursuite de l'activité *Tournée gagnante*, qui a permis à 24 femmes de visiter des entreprises présentant de bons débouchés pour des « métiers gagnants »; la mise en place d'un projet pilote visant l'intégration et le maintien en emploi de dix femmes dans les métiers traditionnellement masculins; la mise sur pied d'une table de concertation pour favoriser l'intégration en emploi de la main-d'œuvre féminine sur le territoire de Mont-Laurier; etc.
 - La Table Employabilité Femmes des Basses-Laurentides, en collaboration avec le Réseau des femmes des Laurentides et le Comité consultatif régional pour les femmes au travail d'Emploi Québec, a organisé un colloque régional intitulé *L'accès des femmes aux métiers d'avenir* qui s'est tenu le mardi 20 avril 2004 à Saint-Jérôme. Environ 200 personnes ont participé à cette activité qui a permis la concertation et le réseautage entre les intervenants et intervenantes ainsi que l'identification, par les femmes en démarche d'emploi, des métiers d'avenir dans la région.
 - Les entreprises de la région ont été sensibilisées à la mise en place de conditions d'attraction et de rétention en emploi de la main-d'œuvre féminine, notamment dans les secteurs traditionnellement masculins. D'ailleurs, dans le cadre du colloque *L'accès des femmes aux métiers d'avenir*, trois entreprises de la région ont reçu un prix « Reconnaissance » pour avoir favorisé l'embauche ou le maintien en emploi de travailleuses dans des métiers traditionnellement masculins.
 - Afin de mieux connaître la situation et les besoins des femmes entrepreneures de la région, la direction régionale du MDERR, volet industrie et commerce, s'est associée au Fonds d'emprunt communautaire féminin (FECF) pour réaliser un portrait du parc d'entreprises détenues en tout ou en partie par des femmes de la région des Laurentides. Malgré la collaboration de divers partenaires, tels les CLD, les chambres de commerce ou le Mouvement québécois de la qualité, qui ont fourni des informations pertinentes, le projet a rencontré certains obstacles, principalement quant à la coordination de la collecte des informations, qui ne sont souvent que partiellement détenues par les divers organismes, et à la validation de ces renseignements. Mais les recherches en ce sens se poursuivent.
 - Le MAPAQ n'a pas amorcé de travaux de recherche pour mieux connaître la situation des femmes en agriculture. Mais la relance du Syndicat des agricultrices des régions de l'Outaouais, de Laval et des Laurentides (SAROLL) pourrait être l'occasion de les commencer.

- Quant aux mesures spécifiques pour faciliter la promotion et l'accès des femmes aux carrières scientifiques, technologiques et à l'innovation sociale, nous n'avons pas eu d'information spécifique à cet égard.
- Les services de garde prévus dans l'entente spécifique ont été mis en place en respectant les besoins de toutes les parties du territoire. De plus, un projet pilote pour les services de garde non habituels (divers horaires) a démontré que les besoins n'étaient pas aussi importants qu'on le croyait puisque le service a été peu utilisé. On pourrait essayer d'approfondir les raisons de cette sous-utilisation.
- Deux recommandations restent à travailler : la valorisation des domaines d'activités traditionnellement féminins et les mesures de conciliation famille-travail.

Cible d'intervention 4 : Tenir compte des caractéristiques des femmes vulnérables lors de la détermination et de la mise en œuvre des moyens pour soutenir l'intégration et le développement des personnes

L'avis du Conseil invitait les partenaires régionaux à tenir compte des caractéristiques des femmes vulnérables en examinant les problématiques régionales et en cherchant les solutions pour combattre la pauvreté et l'exclusion. Il demandait notamment d'accorder une attention particulière à la situation des personnes vivant seules, des femmes autochtones, immigrantes et handicapées ainsi qu'à celle des femmes âgées. Selon les informations qui nous sont parvenues, beaucoup de travail reste encore à faire dans ce domaine :

- La Commission permanente pour le développement social du CRD s'est, depuis peu, transformée en organisme à but non lucratif, la Commission régionale de développement social, et elle est dorénavant en lien avec la CRÉ, représentant un des 12 secteurs accrédités par cette dernière. La question du logement social a été retenue comme priorité. Mais, comme pour les autres commissions du CRD, le changement de structure a mobilisé beaucoup d'énergie cette dernière année afin de se réorganiser et de se repositionner sur l'échiquier régional.
- À notre connaissance, la question de l'analyse différenciée selon le sexe n'a pas été abordée dans le dossier des personnes immigrantes. Une nouvelle entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration a été signée pour 2002-2005. Elle ne comporte pas d'objectifs spécifiques pour les femmes immigrantes. Par contre, le groupe d'accueil le Coffret a un comité *Femmes du monde* et a sensibilisé le Centre d'intégration en emploi (CIE) des Laurentides à cette question.
- La régie régionale, devenue l'Agence, a publié deux recherches sur les personnes âgées, l'une portant sur l'autonomie et l'autre sur l'accès aux services de santé et aux services sociaux des personnes âgées de la MRC des Laurentides. La première est une étude descriptive de l'environnement physique et social favorisant l'autonomie des personnes âgées de la région : sauf un court exposé sur les différences marquantes entre le sous-groupe des hommes et celui des femmes, l'étude ne met pas en lumière les conditions de vie socioéconomiques différenciées des hommes et

- des femmes et les conséquences qui s'en suivent. Il en est de même pour le rapport de recherche sur l'accès des personnes âgées aux services, qui fait bien le tour de la question pour la population considérée, mais ne fait pas d'analyse différenciée selon le sexe.
- La question des femmes autochtones n'a pas encore été abordée par les instances régionales.
 - Une étude récente de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), *Portrait statistique de la population avec incapacité, région des Laurentides, 2003*, fait état de la situation des personnes avec incapacités de la région en fournissant des données ventilées selon le sexe.
 - Le CRD a soutenu la mise sur pied de deux projets de transport collectif, comme inscrit dans le plan stratégique régional. Le projet de Mont-Laurier fonctionne toujours avec une aide municipale et le projet Kangourou n'est plus. Cependant, il y a maintenant dans l'enveloppe rurale gérée par les MRC des fonds pour développer ce type de transport.
 - Quant aux besoins en logement social, le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) a procédé à une étude¹⁸ portant sur l'état de situation et les besoins des femmes en matière de logement dans la région des Laurentides. Une tournée de sensibilisation a aussi été effectuée sur la question auprès des huit MRC de la région.

Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent

Selon l'avis du Conseil, l'état de santé de la population des Laurentides apparaissait moins enviable que celui de l'ensemble du Québec : l'espérance de vie des femmes y est significativement plus faible; un rencontre des problématiques liées à l'environnement physique pouvant avoir un impact sur la santé, certains comportements à risque y sont plus répandus qu'au Québec, et ce, plus chez les femmes que chez les hommes. Après avoir analysé la situation entourant leur santé mentale et physique et la violence conjugale et sexuelle exercée envers elles dans la région, le Conseil proposait à la Régie régionale diverses mesures d'intervention :

- Nous avons traité précédemment des travaux de recherche réalisés par l'ex-régie régionale (dans l'évaluation des recommandations liées à la cible 1 et à la cible 4) qui démontrent à ce jour une utilisation inégale de l'analyse différenciée selon le sexe. Ajoutons que l'équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation a réalisé une évaluation du Programme québécois de dépistage du cancer du sein dans les Laurentides qui devrait paraître sous peu.

¹⁸ Réseau des femmes des Laurentides. *Femmes des Laurentides, un toit tous les jours : État de situation et besoins des femmes en lien avec le logement dans la région des Laurentides*, [recherche et rédaction : Manon Boily], septembre 2003.

- Selon les informations obtenues, l'Agence n'a pas abordé l'analyse des liens entre, d'une part, détresse psychologique, toxicomanie et violence et, d'autre part, pauvreté, santé mentale et adoption de comportements à risque, et ce, afin de développer une approche globale et intégrée auprès des femmes qui cumulent ces problématiques.
- Quant aux approches alternatives et novatrices concernant les problèmes de toxicomanie des femmes, trois organismes de la région, le centre André-Boudreau, le Carrefour des femmes du Grand Lachute et le Réseau des femmes des Laurentides, se sont partagés, en 2003, le prix d'excellence *Partenariat* du réseau de la santé et des services sociaux pour avoir mis en commun leur expertise et leur expérience afin d'améliorer les interventions auprès des femmes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme. Ce partenariat s'est concrétisé par la réalisation d'un programme d'intervention et de formation intitulé *Trip de cœur*.
- L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux a octroyé, à compter de 2002, de nouveaux budgets pour le soutien aux organismes d'aide ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et sexuelle dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ainsi, les subventions distribuées aux cinq maisons d'hébergement de la région en 2003-2004 ont été augmentées de plus de 310 000 \$ par rapport à 2001-2002. Les centres de femmes de la région ont aussi bénéficié, pour la même période, d'une augmentation de leur financement de plus de 129 000 \$. Les trois centres de femmes qui offrent des services en région plus rurale, éloignée ou sur un territoire étendu ont obtenu les plus grosses augmentations de leur financement. Enfin, deux CALACS offrent maintenant des services dans les Laurentides à la suite de l'allocation d'un budget de développement au nouveau CALACS l'ÉLAN qui dessert les deux territoires du nord des Laurentides, soit celui des Hautes-Laurentides et celui Des Sommets. Ainsi, beaucoup plus de services sont maintenant accessibles pour les femmes et les adolescentes provenant de ces territoires plus éloignés et victimes d'agression sexuelle.
- Pour ce qui est de la concertation entre les établissements du réseau, les organismes communautaires et les médecins de pratique privée en matière de violence conjugale ou sexuelle, différentes activités ont été organisées par l'Agence et des travaux ont été enclenchés dans la région depuis l'implantation, en mars 2002, du Comité intersectoriel pour la mise en œuvre des orientations ministérielles en matière de violence à caractère sexuel. Les rencontres du Comité ont permis aux partenaires intersectoriels d'en arriver à un consensus sur les arrimages et collaborations nécessaires afin d'assurer un *continuum* de services pour les victimes d'agression sexuelle. Par conséquent, un plan d'action concerté a été adopté en vue, notamment, de faire le portrait des activités de prévention des agressions sexuelles dans les Laurentides, de se pencher sur les mesures de prise en charge des agresseurs sexuels ainsi que d'identifier deux centres désignés pour recevoir les victimes d'agression sexuelle dans la région, à savoir l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme pour les enfants et les adultes victimes et les deux points de services du CHCR Antoine-Labelle à l'Annonciation et à Mont-Laurier pour les adultes du nord des Laurentides. Ainsi,

les victimes n'ont jamais à trop se déplacer pour recevoir des services adéquats. De plus, trois formations ont été offertes aux équipes médicosociales des centres désignés de la région, ainsi qu'aux divers personnels des établissements de santé et de services sociaux, des CALACS ou du CAVAC, de la DPJ, aux policiers et policières, aux substituts du Procureur de la Couronne et à tous les autres membres du Comité intersectoriel. Huit personnes provenant des centres hospitaliers de la région ont de plus participé à la formation de formateurs afin de favoriser la formation continue du personnel hospitalier de la région.

CONCLUSION

La mise à jour de l'avis du Conseil du statut de la femme *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides* devient le quatrième portrait régional de la situation des femmes élaboré principalement à partir des données de recensement de Statistique Canada.

Elle nous permet de constater que certains aspects de la situation des femmes sont en voie d'amélioration grâce à des actions structurantes. Les Laurentidiennes ont toujours beaucoup à apporter à la région comme le démontre leur importante contribution économique, sociale, culturelle, communautaire et même politique, malgré leur sous-représentation dans plusieurs instances. Cependant, les efforts doivent être maintenus ou multipliés afin de faire tomber les obstacles qui entravent leur pleine participation au développement de la région.

Bien que la région des Laurentides ait connu le plus grand accroissement démographique du Québec et que sa population y soit plus jeune, certaines particularités de la pyramide des âges régionale peuvent laisser entendre que la région connaîtra d'ici quelques années un important vieillissement. Alors que le nombre de familles avec au moins un enfant y connaissait une augmentation entre 1996 et 2001 (4,6 %), il diminuait dans l'ensemble du Québec (-1,4 %); on y compte aussi plus de familles de deux enfants (40,5 % c. 38,4 %).

Dans les Laurentides, le contexte du marché du travail est positif dans son ensemble et l'emploi y est en progression. Selon les prévisions d'Emploi-Québec, c'est le secteur tertiaire qui demeurera la principale source de création d'emplois; les services professionnels et techniques, dont les services informatisés et les carrefours de la nouvelle économie seront en progression. Les perspectives seront aussi très favorables pour les professions du groupe des sciences naturelles et appliquées. Malheureusement, la sous-représentation des femmes dans les métiers traditionnellement masculins freine leur accès aux secteurs d'avenir de l'économie régionale. Leur concentration dans certains secteurs a aussi un impact négatif sur leurs revenus d'emploi et sur le travail à temps partiel. Pour corriger la situation, les partenaires régionaux ont déployé de grands efforts et une belle synergie de concertation qu'il importe de souligner. Mais puisque la diversification des choix professionnels des femmes et des filles constitue un travail de longue haleine, cette collaboration doit se poursuivre, voire s'accroître. En outre, les mesures de conciliation des responsabilités familiales et professionnelles, dont l'accès à des services de garde répondant aux besoins des familles, la disponibilité de logements à coût abordable et l'amélioration du transport collectif s'avèrent une nécessité pour favoriser l'intégration et le maintien des femmes en emploi ainsi que leur participation à la vie de la région.

Même si, dans la région, en 2001 comme en 1996, les taux d'activité et d'emploi des femmes et des hommes dépassaient les moyennes québécoises, certaines problématiques du marché du travail devront trouver des correctifs, tels les disparités entre les femmes

et les hommes et entre les territoires de MRC ainsi que le soutien aux personnes vulnérables, comme les personnes handicapées, les personnes immigrantes et les autochtones pour lesquelles il importe de développer une analyse différenciée selon le sexe. Parce que l'important décrochage scolaire qui sévit dans la région risque d'être déterminant pour l'intégration des jeunes au marché du travail, on doit poursuivre les efforts pour favoriser la réussite scolaire, en tenant compte des spécificités des filles et des garçons.

L'état de santé de la population des Laurentides apparaît moins enviable que celui de l'ensemble du Québec : l'espérance de vie à la naissance est significativement plus faible; l'indice comparatif du cancer place les Laurentidiennes au troisième rang au Québec quant à l'incidence de cette maladie; on y constate l'existence de problématiques liées à l'environnement physique et certains comportements à risque sont plus répandus dans les Laurentides qu'au Québec, particulièrement chez les femmes. Par ailleurs, les questions entourant la planification des naissances constituent ici des sujets importants compte tenu de la forte concentration de jeunes. Le projet de maison des naissances est à ce titre des plus pertinents. Quant à la santé mentale, on note un niveau plus élevé de détresse psychologique chez les femmes de la région que chez les hommes ou que pour l'ensemble des Québécoises. Il nous apparaît d'autant plus nécessaire que les instances régionales et locales concernées développent une analyse différenciée selon le sexe pour mieux cerner et corriger la situation. Enfin, les efforts de concertation déployés par les partenaires régionaux pour contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles envers les femmes se doivent d'être poursuivis pour éradiquer ces fléaux.

L'amélioration de la présence des femmes dans les lieux décisionnels de la région constitue toujours un enjeu important pour elles, surtout à l'heure des changements dans les structures régionales. Les instances doivent mettre en œuvre des mesures pour susciter et soutenir la participation des femmes, mais aussi pour mieux prendre en compte leurs besoins et leurs intérêts. Trop souvent encore, on pense et agit en toute « neutralité » comme si les jeunes, les personnes âgées, les entrepreneurs, les promoteurs, les immigrants n'étaient pas composés d'hommes et de femmes qui, s'ils ont de grandes similitudes, ont pourtant des situations de vie que l'on doit distinguer pour agir avec efficacité. Et, pour ce faire, le premier pas est de recueillir des statistiques ventilées selon le sexe, ce qui n'est malheureusement pas encore généralisé.

Le Conseil du statut de la femme assure de sa collaboration les instances qui prendront des initiatives favorisant la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes qui ne saurait qu'être bénéfique au développement de la région.

ANNEXE

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montréal	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montréal	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
0-14 ans	46 055	49,3	47 395	50,7	93 450	20,3
15-19 ans	14 225	48,5	15 085	51,5	29 310	6,4
20-24 ans	12 550	48,7	13 210	51,3	25 760	5,6
25-29 ans	12 535	51,1	11 995	48,9	24 530	5,3
30-34 ans	16 070	51,4	15 180	48,6	31 250	6,8
35-44 ans	44 030	50,8	42 660	49,2	86 690	18,8
45-54 ans	35 130	49,8	35 450	50,2	70 580	15,3
55-64 ans	24 280	49,8	24 465	50,2	48 745	10,6
65-69 ans	8 810	50,7	8 555	49,3	17 365	3,8
70-74 ans	7 490	52,6	6 760	47,4	14 250	3,1
75 ans et +	11 925	61,4	7 495	38,6	19 420	4,2
Deux-Montagnes	41 365	50,8	40 055	49,2	81 415	100,0
0-14 ans	8 565	49,5	8 740	50,5	17 305	21,3
15-19 ans	2 725	48,1	2 935	51,9	5 660	7,0
20-24 ans	2 450	48,5	2 605	51,5	5 055	6,2
25-29 ans	2 245	51,4	2 125	48,6	4 370	5,4
30-34 ans	2 910	51,9	2 700	48,1	5 610	6,9
35-44 ans	8 070	51,7	7 530	48,3	15 600	19,2
45-54 ans	6 215	49,5	6 345	50,5	12 560	15,4
55-64 ans	3 730	49,8	3 765	50,2	7 495	9,2
65-69 ans	1 360	52,3	1 240	47,7	2 600	3,2
70-74 ans	1 170	55,5	940	44,5	2 110	2,6
75 ans et +	1 935	63,3	1 120	36,7	3 055	3,8
Thérèse-de-Blainville	66 040	50,6	64 475	49,4	130 510	100,0
0-14 ans	15 245	49,3	15 675	50,7	30 920	23,7
15-19 ans	4 295	48,9	4 480	51,1	8 775	6,7
20-24 ans	3 850	49,2	3 975	50,8	7 825	6,0
25-29 ans	3 825	51,4	3 620	48,6	7 445	5,7
30-34 ans	5 060	52,1	4 655	47,9	9 715	7,4
35-44 ans	13 610	51,1	13 035	48,9	26 645	20,4
45-54 ans	9 345	49,7	9 445	50,3	18 790	14,4
55-64 ans	5 425	49,6	5 510	50,4	10 935	8,4
65-69 ans	1 755	52,5	1 585	47,5	3 340	2,6
70-74 ans	1 380	53,7	1 190	46,3	2 570	2,0
75 ans et +	2 230	63,3	1 295	36,7	3 525	2,7

Mirabel	13 650	49,9	13 680	50,1	27 330	100,0
0-14 ans	3 465	50,0	3 465	50,0	6 930	25,4
15-19 ans	745	49,0	775	51,0	1 520	5,6
20-24 ans	715	50,4	705	49,6	1 420	5,2
25-29 ans	1 025	54,7	850	45,3	1 875	6,9
30-34 ans	1 380	51,6	1 295	48,4	2 675	9,8
35-44 ans	2 640	47,9	2 875	52,1	5 515	20,2
45-54 ans	1 605	47,6	1 765	52,4	3 370	12,3
55-64 ans	1 075	50,8	1 040	49,2	2 115	7,7
65-69 ans	325	49,2	335	50,8	660	2,4
70-74 ans	260	46,4	300	53,6	560	2,0
75 ans et +	420	60,0	280	40,0	700	2,6

La Rivière-du-Nord	45 830	50,7	44 585	49,3	90 420	100,0
0-14 ans	8 430	48,7	8 875	51,3	17 305	19,1
15-19 ans	2 815	49,0	2 925	51,0	5 740	6,3
20-24 ans	2 525	47,9	2 745	52,1	5 270	5,8
25-29 ans	2 570	50,6	2 510	49,4	5 080	5,6
30-34 ans	3 125	50,8	3 025	49,2	6 150	6,8
35-44 ans	8 330	50,3	8 240	49,7	16 570	18,3
45-54 ans	6 945	50,6	6 785	49,4	13 730	15,2
55-64 ans	4 900	50,2	4 860	49,8	9 760	10,8
65-69 ans	1 845	52,0	1 700	48,0	3 545	3,9
70-74 ans	1 710	55,4	1 375	44,6	3 085	3,4
75 ans et +	2 630	62,8	1 555	37,2	4 185	4,6

Argenteuil	14 695	50,8	14 230	49,2	28 930	100,0
0-14 ans	2 505	50,5	2 460	49,5	4 965	17,2
15-19 ans	840	48,3	900	51,7	1 740	6,0
20-24 ans	725	50,0	725	50,0	1 450	5,0
25-29 ans	685	48,9	715	51,1	1 400	4,8
30-34 ans	845	50,9	815	49,1	1 660	5,7
35-44 ans	2 450	50,0	2 450	50,0	4 900	16,9
45-54 ans	2 245	49,2	2 315	50,8	4 560	15,8
55-64 ans	1 775	49,6	1 805	50,4	3 580	12,4
65-69 ans	710	50,2	705	49,8	1 415	4,9
70-74 ans	680	53,3	595	46,7	1 275	4,4
75 ans et +	1 235	62,1	755	37,9	1 990	6,9

Les Pays-d'en-Haut	15 615	50,6	15 250	49,4	30 865	100,0
0-14 ans	2 110	48,8	2 210	51,2	4 320	14,0
15-19 ans	710	47,8	775	52,2	1 485	4,8
20-24 ans	550	48,9	575	51,1	1 125	3,6
25-29 ans	580	51,1	555	48,9	1 135	3,7
30-34 ans	810	52,8	725	47,2	1 535	5,0
35-44 ans	2 705	51,7	2 530	48,3	5 235	17,0
45-54 ans	2 830	50,6	2 760	49,4	5 590	18,1
55-64 ans	2 530	50,9	2 445	49,1	4 975	16,1
65-69 ans	970	47,3	1 080	52,7	2 050	6,6
70-74 ans	790	48,8	830	51,2	1 620	5,2
75 ans et +	1 030	57,4	765	42,6	1 795	5,8

Les Laurentides	19 410	50,5	19 025	49,5	38 435	100,0
0-14 ans	3 060	49,2	3 165	50,8	6 225	16,2
15-19 ans	1 040	46,6	1 190	53,4	2 230	5,8
20-24 ans	920	48,5	975	51,5	1 895	4,9
25-29 ans	860	51,0	825	49,0	1 685	4,4
30-34 ans	1 100	50,3	1 085	49,7	2 185	5,7
35-44 ans	3 400	51,5	3 205	48,5	6 605	17,2

45-54 ans	3 135	50,2	3 110	49,8	6 245	16,2
55-64 ans	2 660	50,1	2 650	49,9	5 310	13,8
65-69 ans	1 055	50,1	1 050	49,9	2 105	5,5
70-74 ans	825	49,8	830	50,2	1 655	4,3
75 ans et +	1 345	59,1	930	40,9	2 275	5,9
Antoine-Labelle	16 510	49,3	16 945	50,7	33 455	100,0
0-14 ans	2 675	48,8	2 805	51,2	5 480	16,4
15-19 ans	1 055	48,8	1 105	51,2	2 160	6,5
20-24 ans	815	47,4	905	52,6	1 720	5,1
25-29 ans	745	48,4	795	51,6	1 540	4,6
30-34 ans	840	48,8	880	51,2	1 720	5,1
35-44 ans	2 825	50,3	2 795	49,7	5 620	16,8
45-54 ans	2 810	49,0	2 925	51,0	5 735	17,1
55-64 ans	2 185	47,8	2 390	52,2	4 575	13,7
65-69 ans	790	47,9	860	52,1	1 650	4,9
70-74 ans	675	49,1	700	50,9	1 375	4,1
75 ans et +	1 100	58,0	795	42,0	1 895	5,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région des Laurentides, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Laurentides	7 810	7 950	15 760	49,6	3,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001

	Laurentides		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	83 810	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	63 635	75,9	932 225	73,5
1 enfant	25 125	39,5	377 290	40,5
2 enfants	27 870	43,8	393 080	42,2
3 enfants ou plus	10 620	16,7	161 850	17,4
Familles monoparentales	20 175	24,1	335 595	26,5
Chef féminin	15 360	76,1	267 570	79,7
1 enfant	9 515	61,9	167 550	62,6
2 enfants	4 595	29,9	75 930	28,4
3 enfants ou plus	1 270	8,3	24 085	9,0
Chef masculin	4 815	23,9	68 025	20,3
1 enfant	3 100	64,4	45 780	67,3
2 enfants	1 330	27,6	17 705	26,0
3 enfants ou plus	395	8,2	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Laurentides	60,4	56,3	6,8	73,3	68,1	7,1
15-19 ans	48,6	42,0	13,4	49,6	44,0	11,5
20-29 ans	79,2	73,2	7,7	89,3	80,6	9,6
30-44 ans	81,3	76,5	5,9	93,9	88,7	5,5
45 ans et +	41,7	39,1	6,4	58,5	54,4	7,0
Deux-Montagnes	62,9	59,3	5,7	76,8	72,4	5,7
15-19 ans	50,0	45,9	8,2	51,7	46,5	10,4
20-29 ans	82,0	76,3	7,0	90,9	83,0	8,6
30-44 ans	82,1	78,0	5,0	95,3	91,3	4,2
45 ans et +	43,6	41,2	5,3	63,5	60,2	4,9
Thérèse-de-Blainville	66,3	62,7	5,3	79,1	75,3	4,8
15-19 ans	45,6	39,1	14,4	46,3	40,1	13,2
20-29 ans	82,8	77,8	6,1	89,5	83,3	6,9
30-44 ans	83,4	79,6	4,5	96,1	93,2	3,0
45 ans et +	47,8	45,7	4,3	67,4	64,2	4,6
Mirabel	67,5	64,2	4,8	81,3	78,1	4,0
15-19 ans	48,5	42,4	14,1	49,1	44,4	10,8
20-29 ans	80,3	73,6	8,0	93,8	89,2	4,9
30-44 ans	82,0	78,9	3,7	96,4	92,9	3,3
45 ans et +	47,6	46,3	3,3	66,9	64,3	3,1
La Rivière-du-Nord	58,9	54,3	7,9	72,1	66,9	7,2
15-19 ans	58,4	50,0	14,4	57,1	50,1	12,2
20-29 ans	77,9	71,4	8,1	87,6	80,0	8,5
30-44 ans	79,1	73,7	6,7	93,1	87,5	6,1
45 ans et +	39,5	36,5	7,5	55,5	51,8	6,8
Argenteuil	51,1	47,0	8,0	66,5	61,1	8,2
15-19 ans	44,1	32,9	23,9	44,0	40,7	8,8
20-29 ans	72,5	66,2	8,7	90,8	81,0	10,1
30-44 ans	75,5	69,3	7,9	88,3	82,7	6,5
45 ans et +	35,1	33,4	5,2	52,3	47,6	8,8
Les Pays-d'en-Haut	55,7	51,2	8,2	66,8	61,6	7,8
15-19 ans	55,5	46,7	14,5	58,4	55,2	5,6
20-29 ans	73,3	67,1	8,4	90,1	81,5	9,5
30-44 ans	84,2	77,6	7,8	94,2	85,7	9,0
45 ans et +	40,5	37,3	8,0	53,0	49,5	6,8

Les Laurentides	56,9	52,0	8,6	66,4	59,4	10,5
15-19 ans	49,8	44,8	10,0	45,1	40,9	10,3
20-29 ans	78,4	71,6	9,4	88,9	74,9	16,1
30-44 ans	84,0	77,8	7,4	92,2	82,4	10,5
45 ans et +	39,2	35,5	9,8	51,6	47,0	8,9
Antoine-Labelle	48,3	42,8	11,3	61,5	50,0	18,7
15-19 ans	27,9	23,4	17,9	40,9	34,7	15,2
20-29 ans	67,0	58,0	13,9	84,0	60,9	26,7
30-44 ans	73,9	65,9	11,2	85,5	73,4	14,5
45 ans et +	33,6	30,2	10,3	48,5	39,0	19,9

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme,
Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région des Laurentides, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Laurentides								
15-19 ans	36,3	44,6	40,3	52,8	35,3	41,8	46,0	47,3
20-29 ans	68,3	69,2	67,3	72,5	76,4	80,1	80,4	75,8
30-44 ans	68,6	72,5	74,5	75,6	84,8	84,8	88,9	87,9
45 ans et +	33,2	35,2	40,3	38,1	54,5	54,2	58,2	53,8

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région des Laurentides, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Laurentides	80 730	71,2	32 620	28,8	114 980	87,2	16 860	12,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région des Laurentides, 2001

	Laurentides				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	110 780	100,0	130 250	100,0	46,0	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	8 065	7,3	16 865	12,9	32,4	32,8
Affaires, finance et administration	29 975	27,1	10 245	7,9	74,5	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	3 945	3,6	2 550	2,0	60,7	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	23 700	21,4	6 095	4,7	79,5	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	2 325	2,1	1 605	1,2	59,2	64,1
Sciences naturelles et appliquées	2 565	2,3	10 650	8,2	19,4	21,9
Santé	10 235	9,2	2 580	2,0	79,9	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	1 375	1,2	1 075	0,8	56,1	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	3 220	2,9	300	0,2	91,5	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	2 420	2,2	720	0,6	77,1	78,3
Personnel de soutien des services de santé	3 195	2,9	490	0,4	86,7	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	12 035	10,9	5 055	3,9	70,4	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	1 880	1,7	1 375	1,1	57,8	54,7
Personnel enseignant	5 745	5,2	2 965	2,3	66,0	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	4 395	4,0	710	0,5	86,1	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	2 730	2,5	2 250	1,7	54,8	53,1
Vente et services	32 455	29,3	26 230	20,1	55,3	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	1 155	1,0	1 120	0,9	50,8	49,8
Personnel de la vente et des services	21 220	19,2	18 380	14,1	53,6	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	6 980	6,3	3 595	2,8	66,0	62,3
Personnel des services de protection	790	0,7	2 925	2,2	21,3	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	2 290	2,1	200	0,2	92,0	90,4
Métiers, transports et machinerie	2 995	2,7	36 540	28,1	7,6	7,3
Primaire	1 280	1,2	4 550	3,5	22,0	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	960	0,9	2 000	1,5	32,4	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	50	-	985	0,8	4,8	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	280	0,3	1 560	1,2	15,2	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6 170	5,6	12 735	9,8	32,6	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	2 285	2,1	2 530	1,9	47,5	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Laurentides	2,5	2,7	6,1	5,3	6,0	6,1	8,2	8,7
Deux-Montagnes	1,8	2,3	5,4	4,3	4,8	5,5	6,1	7,7
Thérèse-de-Blainville	2,5	2,6	5,4	4,9	6,3	6,3	7,1	7,0
Mirabel	3,2	3,0	5,8	5,0	8,0	6,3	8,9	10,1
La Rivière-du-Nord	1,7	2,2	5,2	4,9	5,0	4,7	6,4	8,1
Argenteuil	2,0	2,6	7,1	4,5	4,0	5,9	8,1	9,9
Les Pays-d'en-Haut	4,8	4,1	9,4	8,9	9,4	9,9	14,5	14,5
Les Laurentides	3,2	3,3	9,0	6,4	6,5	7,2	13,8	10,7
Antoine-Labelle	3,5	3,7	7,1	6,6	6,1	5,6	10,4	10,1

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLERAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post- secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Laurentides					
Femmes	14,3	38,1	37,4	10,2	100,0
15-19 ans	5,0	68,4	26,6	-	100,0
20-29 ans	3,8	24,0	58,1	14,0	100,0
30-44 ans	4,1	36,1	45,3	14,6	100,0
45-54 ans	9,3	45,0	35,3	10,3	100,0
55-64 ans	27,0	37,1	27,8	8,1	100,0
65 ans et +	49,9	31,5	15,3	3,2	100,0
Hommes	14,2	37,7	37,8	10,2	100,0
15-19 ans	8,8	71,7	19,7	-	100,0
20-29 ans	7,8	31,6	54,2	6,3	100,0
30-44 ans	4,8	36,3	45,9	13,0	100,0
45-54 ans	9,6	40,2	36,9	13,3	100,0
55-64 ans	25,7	32,5	30,6	11,2	100,0
65 ans et +	44,3	26,5	20,9	8,4	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

- : Valeur zéro.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Laurentides	60,4	56,3	6,8	73,3	68,1	7,1
Moins d'une 9^e année	19,9	17,3	13,5	41,0	35,1	14,3
15-19 ans	28,8	20,9	27,5	45,4	38,3	13,9
20-29 ans	45,3	33,2	19,8	77,1	60,5	20,2
30-44 ans	54,7	49,0	11,6	73,0	61,2	16,9
45 ans et +	14,8	13,0	13,2	32,4	28,5	12,1
9^e à 13^e année	55,2	50,2	9,0	72,0	65,7	8,6
15-19 ans	41,1	34,8	15,0	45,1	39,0	13,2
20-29 ans	67,8	58,7	12,7	88,3	78,3	11,2
30-44 ans	74,1	67,9	8,4	92,6	85,6	7,5
45 ans et +	44,2	41,2	6,7	62,8	58,1	7,6
Études postsecondaires partielles	75,0	70,6	5,8	83,6	78,8	5,8
15-19 ans	71,4	64,4	9,7	68,2	63,5	6,3
20-29 ans	83,4	78,4	6,2	91,1	84,1	8,0
30-44 ans	86,0	81,5	5,2	95,9	91,8	4,2
45 ans et +	57,2	53,9	5,7	68,8	64,1	6,6
Grade universitaire	83,7	81,5	2,6	84,9	82,9	2,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,2	87,5	--	93,6	87,9	5,5
30-44 ans	91,8	89,8	2,2	98,8	97,0	2,0
45 ans et +	67,9	66,4	1,4	72,7	70,9	1,7
Deux-Montagnes	62,9	59,3	5,7	76,8	72,4	5,7
Moins d'une 9^e année	21,7	18,9	13,7	44,8	39,3	12,1
15-19 ans	28,6	19,0	33,3	48,1	44,4	7,7
20-29 ans	58,6	48,3	17,6	81,8	56,4	31,1
30-44 ans	67,7	62,9	9,5	79,3	69,5	12,3
45 ans et +	16,3	14,1	14,4	35,6	32,6	7,5
9^e à 13^e année	57,2	53,3	6,9	73,5	68,0	7,4

15-19 ans	42,5	37,7	11,3	46,2	40,8	11,6
20-29 ans	72,6	64,3	10,9	89,8	79,6	11,0
30-44 ans	75,2	71,0	5,5	93,9	88,2	6,1
45 ans et +	45,9	43,2	5,6	65,4	61,5	6,3
Études postsecondaires partielles	77,4	73,9	4,5	87,4	84,0	4,1
15-19 ans	74,8	72,7	1,9	74,3	69,0	9,5
20-29 ans	84,6	80,2	5,5	92,0	86,9	5,8
30-44 ans	86,0	81,8	4,8	97,2	94,6	2,6
45 ans et +	60,3	58,3	3,4	76,0	72,9	4,0
Grade universitaire	85,0	81,8	3,6	88,7	86,8	2,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,1	87,7	5,8	94,4	86,1	5,9
30-44 ans	91,0	87,5	4,3	98,7	96,4	1,8
45 ans et +	68,9	68,9	--	77,2	76,3	--

Thérèse-de-Blainville	66,3	62,8	5,3	79,1	75,4	4,8
Moins d'une 9^e année	21,2	19,0	10,0	45,7	40,9	10,6
15-19 ans	23,3	18,6	30,0	40,0	35,0	12,5
20-29 ans	48,9	37,8	18,2	73,9	55,9	24,4
30-44 ans	57,6	50,0	16,2	75,2	68,8	8,5
45 ans et +	14,4	13,5	5,0	36,9	34,4	6,9
9^e à 13^e année	56,7	52,3	7,7	74,1	69,1	6,8
15-19 ans	36,6	30,2	17,6	38,9	31,9	18,1
20-29 ans	70,6	62,1	11,1	90,4	82,5	8,5
30-44 ans	75,7	71,2	6,1	95,5	91,1	4,6
45 ans et +	47,4	44,7	5,9	69,3	65,7	5,3
Études postsecondaires partielles	78,8	75,1	4,7	87,2	84,0	3,6
15-19 ans	70,6	63,9	9,5	70,1	65,0	6,0
20-29 ans	85,8	81,2	5,4	90,8	86,5	4,2
30-44 ans	86,3	82,5	4,2	96,9	94,6	2,1
45 ans et +	63,5	60,7	3,8	74,8	70,9	5,1
Grade universitaire	87,9	86,0	2,0	91,8	90,0	2,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,1	89,1	2,9	93,0	89,0	4,3
30-44 ans	92,1	90,1	2,2	98,7	97,2	1,9
45 ans et +	77,2	75,6	1,0	83,2	81,5	1,9

Mirabel	67,5	64,2	4,7	81,3	78,1	4,0
Moins d'une 9^e année	28,8	27,7	5,1	52,0	48,7	5,5
15-19 ans	60,0	--	66,7	61,5	61,5	--
20-29 ans	62,5	25,0	--	100,0	93,8	--
30-44 ans	48,0	48,0	--	83,9	77,4	11,5
45 ans et +	25,4	25,9	--	42,7	40,0	5,3
9^e à 13^e année	60,9	57,7	5,4	80,2	76,5	4,6
15-19 ans	36,9	34,5	6,5	43,4	37,2	12,5
20-29 ans	72,4	65,5	11,1	86,7	79,6	8,2
30-44 ans	71,9	68,0	4,6	96,6	93,6	3,2
45 ans et +	52,1	49,8	4,4	75,8	74,2	2,5
Études postsecondaires partielles	82,1	77,9	4,7	90,6	87,1	3,6
15-19 ans	68,2	59,1	16,7	77,8	63,0	9,5
20-29 ans	83,6	76,7	7,1	96,0	93,1	3,6
30-44 ans	89,4	85,7	3,7	96,1	93,3	4,0
45 ans et +	68,8	67,0	3,3	76,9	73,1	3,8
Grade universitaire	85,7	83,9	2,8	93,3	92,6	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	94,7	92,1	11,1	100,0*	93,8	--
30-44 ans	90,5	89,5	2,3	101,3*	100,0*	2,6
45 ans et +	61,8	58,8	--	86,0	76,7	--

La Rivière-du-Nord	58,9	54,3	7,9	72,1	66,9	7,2
Moins d'une 9^e année	17,9	16,1	10,6	39,6	34,5	12,9
15-19 ans	25,9	29,6	--	41,7	30,0	28,0
20-29 ans	40,7	37,0	--	78,1	66,7	14,7
30-44 ans	53,4	48,3	9,5	74,8	66,7	9,8
45 ans et +	12,2	10,9	12,0	30,4	26,6	12,4
9^e à 13^e année	56,6	50,2	11,2	73,0	67,0	8,1
15-19 ans	53,0	44,0	17,0	55,6	48,0	13,2
20-29 ans	70,8	59,9	14,8	84,1	77,6	7,3
30-44 ans	73,4	65,9	10,0	92,3	84,6	8,4
45 ans et +	43,1	39,4	8,8	61,1	57,3	6,2
Études postsecondaires partielles	75,5	70,9	6,0	83,0	78,0	6,0
15-19 ans	79,5	72,0	10,5	72,6	69,8	3,9
20-29 ans	80,9	76,2	6,1	90,8	83,8	8,9
30-44 ans	84,5	79,9	5,2	95,0	90,6	4,7
45 ans et +	60,3	56,5	6,5	66,8	62,4	6,3
Grade universitaire	84,2	81,7	3,0	83,1	80,9	2,9
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	95,9	90,1	6,0	91,2	85,3	9,7
30-44 ans	91,2	89,9	2,5	99,5	97,8	1,6
45 ans et +	67,6	65,9	1,6	70,9	69,2	1,9

Argenteuil	51,2	47,0	8,0	66,4	61,1	8,1
Moins d'une 9^e année	16,0	12,4	20,8	36,0	32,3	11,0
15-19 ans	30,0	--	66,7	53,8	30,8	28,6
20-29 ans	53,3	13,3	50,0	80,0	72,0	--
30-44 ans	22,2	14,8	--	61,8	52,9	14,3
45 ans et +	14,3	12,3	15,8	29,3	26,6	10,3
9^e à 13^e année	52,1	46,6	10,3	68,7	63,4	7,9
15-19 ans	34,5	24,5	28,9	40,1	38,0	5,3
20-29 ans	59,0	50,0	13,6	87,8	77,2	13,0
30-44 ans	71,2	63,2	12,2	86,6	81,4	5,6
45 ans et +	42,7	40,5	4,6	59,7	54,8	8,6
Études postsecondaires partielles	66,3	63,0	5,6	79,3	72,5	8,4
15-19 ans	68,3	63,4	17,9	62,1	55,2	11,1
20-29 ans	85,4	82,1	5,7	95,6	86,1	9,9
30-44 ans	83,3	79,2	3,9	93,1	86,6	7,4
45 ans et +	42,4	41,7	1,6	64,3	57,8	9,1
Grade universitaire	77,4	76,8	--	69,8	66,2	4,1
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	87,1	80,6	--	100,0*	100,0*	--
30-44 ans	90,2	91,8	--	97,6	97,6	--
45 ans et +	65,8	63,2	--	55,1	51,7	6,1

Les Pays-d'en-Haut	55,7	51,2	8,1	66,8	61,6	7,8
Moins d'une 9^e année	17,6	14,8	15,6	36,8	29,8	18,0
15-19 ans	28,6	28,6	--	62,5	50,0	--
20-29 ans	--	--	--	75,0	66,7	--
30-44 ans	60,0	66,7	--	82,4	47,1	57,1
45 ans et +	14,7	11,6	24,2	29,3	25,9	11,7
9^e à 13^e année	49,9	45,5	8,9	62,2	55,8	10,3
15-19 ans	52,2	46,7	10,6	51,8	48,2	6,8
20-29 ans	61,5	59,0	--	96,7	83,6	13,6
30-44 ans	79,4	71,7	10,2	88,9	78,3	12,0
45 ans et +	37,0	34,3	7,6	47,7	43,8	8,5
Études postsecondaires partielles	63,1	57,0	9,7	75,2	69,8	7,0
15-19 ans	67,4	44,2	24,1	75,8	78,8	--
20-29 ans	79,8	72,6	10,1	88,4	81,4	9,6

30-44 ans	84,2	76,1	9,0	96,7	89,6	6,7
45 ans et +	47,2	43,1	8,6	60,7	56,3	7,8
Grade universitaire	73,7	71,5	3,0	72,2	70,1	2,8
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	86,1	83,3	--	100,0*	94,4	11,1
30-44 ans	92,2	89,0	2,1	98,1	96,2	3,9
45 ans et +	59,0	56,8	3,1	61,8	60,2	2,5

Les Laurentides	56,9	52,0	8,6	66,4	59,4	10,5
Moins d'une 9^e année	22,1	18,4	17,6	35,4	29,0	18,2
15-19 ans	41,2	41,2	--	39,1	39,1	--
20-29 ans	62,5	50,0	40,0	71,1	47,4	37,0
30-44 ans	59,0	52,5	11,1	71,2	49,2	31,0
45 ans et +	16,1	12,3	21,9	27,0	23,9	12,6
9^e à 13^e année	53,7	49,0	8,6	69,3	60,9	12,1
15-19 ans	39,9	35,7	8,8	45,2	40,0	11,4
20-29 ans	67,0	61,0	9,0	94,8	81,0	15,5
30-44 ans	78,6	70,9	10,2	89,9	77,7	13,6
45 ans et +	41,7	38,8	6,6	58,1	52,5	9,3
Études postsecondaires partielles	70,6	64,6	8,4	76,9	69,7	9,4
15-19 ans	75,4	67,2	6,5	47,4	44,7	--
20-29 ans	82,9	75,9	6,1	89,7	77,0	14,2
30-44 ans	88,8	83,0	7,8	95,6	88,7	7,0
45 ans et +	52,6	46,7	10,9	60,4	53,9	10,0
Grade universitaire	78,5	75,2	4,1	74,7	72,6	2,9
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	91,4	77,6	13,2	86,4	77,3	--
30-44 ans	93,0	91,5	--	97,6	92,9	3,7
45 ans et +	57,5	55,8	4,3	65,3	64,4	--

Antoine-Labelle	48,2	42,8	11,2	61,5	50,0	18,7
Moins d'une 9^e année	17,6	13,7	21,2	37,0	26,6	28,1
15-19 ans	22,2	--	100,0	55,6	44,4	20,0
20-29 ans	33,3	19,0	57,1	71,9	53,1	21,7
30-44 ans	50,0	42,2	18,8	61,8	44,9	29,1
45 ans et +	13,4	10,6	21,9	30,1	21,5	29,1
9^e à 13^e année	46,5	39,6	15,0	66,2	53,2	19,8
15-19 ans	25,3	21,3	13,2	38,0	32,5	14,5
20-29 ans	42,5	25,0	38,2	79,5	55,4	30,3
30-44 ans	64,8	53,8	17,0	87,0	73,1	15,6
45 ans et +	41,6	38,0	9,3	59,1	46,5	21,6
Études postsecondaires partielles	68,5	63,1	8,0	73,6	61,4	16,6
15-19 ans	42,5	37,5	11,8	41,9	37,2	11,1
20-29 ans	76,9	71,5	9,8	85,6	63,2	27,5
30-44 ans	85,7	80,4	7,5	89,3	77,8	12,4
45 ans et +	51,0	46,2	9,4	60,1	50,9	14,4
Grade universitaire	80,9	80,3	1,6	80,3	78,2	1,7
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	84,6	88,5	--	100,0*	100,0*	--
30-44 ans	94,1	92,6	--	100,0*	98,0	--
45 ans et +	64,6	64,6	--	68,2	65,9	3,4

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région des Laurentides et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Laurentides	22 677	35 656	63,6
Deux-Montagnes	23 057	35 565	64,8
Thérèse-de-Blainville	25 909	43 335	59,8
Mirabel	20 775	33 656	61,7
La Rivière-du-Nord	20 499	31 560	65,0
Argenteuil	20 052	30 258	66,3
Les Pays-d'en-Haut	24 568	39 277	62,6
Les Laurentides	19 504	28 441	68,6
Antoine-Labelle	18 442	25 592	72,1

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2001

	Laurentides		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	12 965	7,1	212 220	7,1
Moins de 9 999	51 505	28,1	832 815	27,8
10 000 à 19 999	47 420	25,9	797 565	26,6
20 000 à 34 999	41 215	22,5	655 480	21,8
35 000 à 59 999	24 750	13,5	396 510	13,2
60 000 et +	5 490	3,0	106 325	3,5
Revenu moyen	20 955 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	6 425	3,6	113 880	4,0
Moins de 9 999	28 070	15,8	516 025	18,2
10 000 à 19 999	30 845	17,4	513 380	18,1
20 000 à 34 999	43 315	24,4	684 550	24,2
35 000 à 59 999	47 195	26,6	667 065	23,6
60 000 et +	21 850	12,3	336 545	11,9
Revenu moyen	34 524 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, région des Laurentides et ensemble du Québec

	Laurentides		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	3	9	33,3	30,0
Fonction publique-cadres	26	72	36,1	28,0
Conférence administrative régionale (CAR)	10	35	28,6	29,0
Mairies	12	69	17,4	11,0
Conseils municipaux	117	453	25,8	24,0
MRC (préfets)	-	8	0,0	12,0
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	39	77	50,6	53,0
— Présidence	2	4	50,0	42,0
Cégeps	9	33	27,3	36,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)				
— Conseil d'administration	9	15	60,0	46,0
— Forum de la population	4	13	30,8	52,0
Etablissements de la santé et des services sociaux	100	225	44,4	44,0
Conseil régional de développement (CRD)				
— Conseil d'administration	22	54	40,7	28,0
— Comité exécutif	3	6	50,0	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	13	22	59,1	42,0
Association touristiques régionale (ATR)	9	18	50,0	33,0
Conseil régional de la culture (CRC)	11	16	68,8	41,0
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	5	22	22,7	27,0
Forum Jeunesse	6	14	42,9	53,0
Conseil régional de l'environnement (CRE)	1	9	11,1	30,0
Fédération des caisses populaires de Laval/Laurentides	2	15	13,3	20,0
Syndicats				
— UPA	3	30	10,0	14,0
— FTQ	6	18	33,3	28,0
— CSN	4	7	57,1	42,0
Centres locaux de développement	40	144	27,8	27,0

Source : Compilation effectuée par le bureau régional des laurentides du Conseil du statut de la femme, novembre 2003

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. *Plan d'action régional en santé publique 2004-2007 : Prévenir pour l'avenir*, février 2004.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Portrait socio-économique des femmes des Laurentides : région 15*, [recherche et rédaction : Brigitte Poussart], Québec, le Conseil, novembre 1995.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région des Laurentides*, [analyse, rédaction et coordination : Claire Minguy], Québec, le Conseil, juin 2002.

COMITÉ DE TRAVAIL POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE DANS LA MAURICIE ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC. *État de situation en matière de violence conjugale dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, novembre 1998.

EMPLOI-QUÉBEC LAURENTIDES. *Plan d'action régional 2002-2005 : Mise à jour 2003-2004*.

EMPLOI-QUÉBEC LAURENTIDES. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*.

EMPLOI-QUÉBEC LAURENTIDES. *Le marché du travail dans la région des Laurentides : Perspectives professionnelles 2002-2006*, gouvernement du Québec, 2003, adresse URL : <http://www.emploiuebec.net>

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Portrait de santé - Le Québec et ses régions. Édition 2001*, Québec, 2001, adresse URL : <http://www.inspq.qc.ca/publications>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Violence conjugale, statistiques 2001*, Québec, 2001, adresse URL : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>

RÉGIE RÉGIONALE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES. *PARI - Plan d'action régional intégré pour les adultes en santé mentale, violence conjugale et sexuelle et toxicomanie*, juin 1999.

RÉSEAU DES FEMMES DES LAURENTIDES ET RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Violence conjugale et santé des femmes*, automne 1997.

RÉSEAU DES FEMMES DES LAURENTIDES. *Femmes des Laurentides, un toit tous les jours : État de situation et besoins des femmes en lien avec le logement dans la région des Laurentides*, [recherche et rédaction : Manon Boily], septembre 2003.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active*, Tableau sur l'évolution des personnes occupées par secteur d'activité, Laurentides et ensemble du Québec, moyenne annuelle 1987/2003.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2001*, compilations spéciales préparées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le Conseil du statut de la femme (CSF), mai 2003.